

L'Action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LVI — NO 16

JOLIETTE, MERCREDI LE 24 AVRIL 1968

A Joliette

BUDGET DE \$3,233,264

La Cité espère rencontrer ses prévisions budgétaires sans hausse de taxes. La taxe foncière reste à 40 cents et la taxe spéciale à 65 cents par tranche de \$100 d'évaluation

JOLIETTE — Réuni en séance d'ajournement, le conseil municipal de Joliette a accepté, lundi soir, le rapport de la commission des finances et voté le budget annuel de la Cité. Les services prévoient dépenser une somme de \$3,233,264, couverte par un montant égal de revenus. Il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière et spéciale qui s'établiront respectivement à 40 cents et 65 cents par tranche de \$100 d'évaluation.

A la demande de Son Honneur le maire C.-A. Roussin, qui présidait la réunion, c'est l'échevin Roger Goulet, président de la commission des finances, qui a présenté le budget.

M. Goulet a déclaré que "la commission des finances n'a pas voulu hausser le volumes des dépenses pour éviter que les contribuables de Joliette qui, au dire de la commission, sont suffisamment taxés tant dans le domaine scolaire que par l'impôt sur le revenu ou autres par les gouvernements supérieurs, soient surtaxés".

"En établissant un budget compressif, à l'étude des postes du budget, vous remarquerez que les services n'ont été nullement diminués."

Nos lecteurs trouveront en pa-

ge 12 du présent cahier le détail sommaire des revenus et dépenses du budget 1968 de la Cité de Joliette.

Le maire, les échevins et les of-

ficiers municipaux ont répondu aux questions posées par les contribuables et auxquelles nous ferons échos dans notre prochaine édition.



Le ministre du Travail à Joliette

L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, a signé le Livre d'Or de la Cité de Joliette, samedi, à l'occasion de son passage à Joliette, M. Bellemare inaugurerait officiellement le nouveau Centre d'Apprentissage des métiers de la construction de Joliette.

Elections générales au Canada le 25 juin

OTTAWA — Le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a demandé au gouverneur général, hier, de dissoudre les Chambres et d'ordonner des élections générales au Canada pour le mardi 25 juin prochain.

M. Trudeau brise avec une très longue tradition qui faisait tenir les élections un lundi. Cette année le lundi, 24 juin, tombe la fête de la St-Jean-Baptiste.

Cette consultation populaire, au cours de laquelle plus de 11,000,000 de Canadiens seront appelés à choisir un nouveau gouvernement, se fera selon les nouvelles prescriptions territoriales de la loi électorale. Le comté de Joliette, un démembrement de l'ancien comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm, auquel on a ajouté

deux paroisses du comté de Berthier-Maskinongé de Lanaudière, comprend un vaste territoire et contiendra vraisemblablement quelque 40,000 électeurs.

Les deux principaux partis politiques seront dirigés par de nouveaux chefs. M. P.-E. Trudeau a remplacé M. Pearson comme leader du parti libéral alors que M. Robert Stanfield a succédé à M. John Diefenbaker à la tête des conservateurs.

Il est trop tôt pour prévoir les alignements politiques dans les comtés de la région. M. Antonio Yanakis devrait demander un renouvellement de mandat dans Berthier, du côté libéral, et M. Roch Lasalle, progressiste-conservateur est le seul candidat désigné jusqu'ici dans le comté de Joliette.

Un vœu de l'évêque de Joliette:

Humaniser l'enseignement

JOLIETTE — Après avoir béni le nouveau Centre d'apprentissage des métiers de la construction à Joliette, samedi, Son Exc. Mgr René Audet, évêque de Joliette a soutenu qu'on assistera à une révolte de la personne, si la forma-

tion humaine n'accompagne pas l'enseignement dispensé dans les écoles.

Suivant le prélat, privée de cette éducation, la personne cédera davantage à l'individualisme. Elle deviendra une cause de désunion, d'inefficacité et, conséquemment de misère. "Heureusement, a affirmé l'évêque, toutes mes rencontres avec les responsables de l'éducation dans la région de Lanaudière m'ont révélé, jusqu'à quel point, on est conscient de l'importance d'assurer aux élèves une formation humaine dans toutes ses dimensions".

Mgr Audet a insisté auprès de chacun sur la nécessité de se renouveler. "Si, a-t-il dit, nous entendons répondre pleinement aux exigences de la société d'aujourd'hui, nous devons accepter un renouvellement, quel que soit notre âge, afin d'éviter un conflit entre les générations. Ainsi, nous parviendrons à créer un climat de compréhension mutuelle, source de progrès dans l'édification de la société que nous voulons".

Au cours de ce passage dans son discours, l'évêque a annoncé que tous les prêtres du diocèse, âgés de moins de 30 ans, se réunissent depuis samedi en un stage de recyclage d'une durée d'une quinzaine de jours. Si on admet la nécessité de l'éducation permanente dans toutes les professions et dans tous les métiers, a conclu l'évêque de Joliette, il faut l'accepter autant dans les domaines moral et religieux.

Notre-Dame des Prairies 1950-1968

Tout un cahier sur cette paroisse et son nouveau temple. cahier 4

Course de canots à St-Esprit

page 15



Son Exc. Mgr René Audet bénit le Centre d'apprentissage. On remarque sur la photo: M. Pierre Roy, député de Joliette, le Dr C.-A. Roussin, maire de Joliette, l'honorable Maurice Bellemare, minis-

tre du Travail, M. l'abbé Bernard Houle, secrétaire de l'évêque et M. Gervais Desrochers, directeur du Centre.

Congrès diocésain Lacordaire à Berthier

page 6

Mascouche

Assemblée générale annuelle de la caisse populaire

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse populaire de Mascouche, pour la reddition des comptes de l'année et le choix des nouveaux officiers, sera tenue à la salle de l'école Sacré-Coeur le lundi soir, 29 avril 1968, à 8 h.

Tous les sociétaires sont priés de venir se renseigner sur les activités de leur Caisse populaire, afin d'être en mesure de mieux apprécier les services qu'elle leur rend. Faites-vous donc un devoir de vous y rendre et d'y inviter vos amis.

Des prix de présence l'une valeur de \$200 seront tirés au sort et un buffet froid sera servi par le Buffet Nicole de L'Assomption.

Seuls les élèves au cours secondaire seront admis à cette assemblée. Un tirage spécial pour les élèves au cours primaire leur sera offert sous peu.

Bienvenue à tous.

NAISSANCE DE SEVE:

Le 21 avril a été baptisé Joseph, André, Christian, né le 13 avril, enfant de M. et Mme André De Sève (Ginette Parent), de la rue Plateau Normandie. Parrain et marraine: M. et Mme Roger De Sève (Marie Desnoyers), grands-parents de l'enfant.

CAMPAGNE DE NETTOYAGE:

Le capitaine de police, M. André Crevier a fait certaines démarches auprès du conseil municipal afin de commencer d'ici quelques jours une grande campagne de nettoyage dans la municipalité. Le printemps se prête d'ailleurs admirablement à cette campagne et le capitaine a demandé au conseil de trouver un endroit approprié pour disposer des débris d'automobiles et autres ferrailles qui traînent encore sur certains terrains. Le capitaine de police a ajouté qu'un règlement municipal oblige les citoyens à nettoyer les propriétés et leurs abords afin d'éviter le plus possible des foyers d'incendie et pour donner un aspect de propreté aux demeures.

LES CADETS A MONTREAL:

Dimanche soir le 28 avril, les Cadets de Mascouche, sous la responsabilité du service de police, participeront à une démonstration d'exercices militaires, de gymnastique et de secourisme à l'école de la police de Montréal. Les cadets seront accompagnés par le capitaine André Crevier. Cette manifestation a été organisée dans le but d'inculquer plus d'esprit de corps aux cadets et de leur apprendre le sens de la discipline. A noter que le nouveau motto des cadets sera: "Demain... des hommes".

PREMIERE COMMUNION:

Dimanche dernier, 140 enfants faisaient leur première communion. Ce fut vraiment une fête paroissiale, une journée inoubliable. On devinait la présence du Seigneur au sein de la communauté en fête. Les enfants attendaient ce jour depuis longtemps, bien préparés au foyer et à l'école selon l'esprit de la nouvelle catéchèse. Que cette rencontre avec le Seigneur se prolonge dans d'autres communions encore plus ferventes et plus belles. Félicitations aux parents, aux profes-

TRES".

Dans cette optique, l'aumônier a sa part d'animation, de présence, mais aussi TOUS les éducateurs de la foi, le personnel du Manoir et les parents au foyer.

Cette année, de mille manières et à toute occasion, par des rencontres, des contacts personnels, au bureau ou dans les classes, je me suis appliqué à promouvoir les VALEURS humaines et chrétiennes: créer un climat de réflexion, de sérieux, de responsabilité, de bonne entente, de fraternité, de collaboration, d'accueil, d'attention aux personnes, un climat de joie, d'espérance, de fierté d'être chrétien, une vision chrétienne sur le monde, sur la vie, le sens de la vie, du travail, le respect des autres, du matériel pédagogique, de la maison elle-même, des locaux...

Je crois que l'éducation chrétienne exige tout d'abord un CLIMAT, une atmosphère, une mentalité dans l'école, des CONTACTS humains fréquents. C'est peut-être une illusion, mais j'ai l'impression que l'aumônier au Manoir de Mascouche FAIT PARTIE de la maison, et n'est pas un personnage surajouté de l'extérieur... Et cela grâce au bon esprit et à la collaboration du directeur, des catéchètes et des professeurs du Manoir. Je m'en réjouis et je les remercie de tout cœur.

Dans une école, on ne peut pas enseigner 30 heures par semaine, comme si Dieu n'existe pas, en l'ignorant, en se gardant bien de penser à lui, de le prier, de lui

rendre grâce, et deux périodes de catéchèse (une heure et demie par semaine), où l'on vous dit que Dieu existe, que Dieu est un Père, que Dieu vous aime. De cette manière, la catéchèse aurait l'air d'être EN DEHORS du réel, alors que Dieu commande tout, imprègne tout. "Je suis LA vérité". Heureusement, il n'en est pas ainsi au Manoir de Mascouche. Les professeurs n'ont pas peur de faire allusion au Seigneur dans leurs cours, à bon escient et à propos.

Ils portent témoignage, du seul fait qu'ils font leur "boulot" avec conscience professionnelle.

Permettez-moi de détailler certaines activités de l'aumônier:

1) **RENCONTRE PERSONNELLE** avec la plupart des élèves au cours de l'année. (1)

Je veux que les élèves soient à l'aise avec le prêtre, et que durant toute leur vie, ils soient contents de rencontrer un prêtre et de causer avec lui. Dans ces rencontres, il est question surtout de leurs études, de leurs projets d'avenir, de leurs occupations en fin de semaine, d'une prise de conscience de leurs engagements de chrétien, de l'influence de l'Évangile dans leur vie de chaque jour, de problèmes à l'école, au foyer, etc. La plupart des élèves sont ouverts et causent bien. L'aumônier essaie d'écouter l'élève plus que de parler.

2) **PARTICIPATION A DES RENCONTRES SOCIALES.** — Quatre fêtes organisées pour les élèves avec Directeur, professeurs et aumônier.

3) **CELEBRATIONS.** — Deux célébrations pénitentielles et eucharistiques, l'une durant l'Avent et l'autre durant le Carême (une messe par classe). Les élèves pouvaient se présenter au confessionnal durant l'heure du midi, tous les jours de la semaine sainte. Au bureau, n'importe quand.

4) **CATECHESE.** — Travail intense sur la foi. Deux catéchèses. Montage de diapositives en regard de la foi. Participation de l'aumônier aux plénières, révision des thèmes des fiches. Présentation des émissions sur la foi: "UN TRAIN PASSE" de CKAC avec explication. Émissions enregistrées par l'aumônier.

5) **DIAPPOSITIVES.** — Présentation de diapositives (deux périodes) sur la civilisation chrétienne... Voyage d'Europe. Cathédrales, oeuvres d'art, Rome, Lourdes, etc.

6) **TEMPS LITURGIQUES.** — Les élèves ont appris plusieurs chants, cantiques, suivant les temps liturgiques, Noël, Pâques. Ils ont pu entendre le chant de la Passion du Seigneur durant la Semaine sainte, avec commentaires.

L'aumônier et les catéchètes veulent former, non seulement des "gens bien" (ce n'est pas suffisant), mais des chrétiens engagés, des apôtres laïques, des gens pour qui l'essentiel dans leur vie, c'est le Christ.

Nous demandons aux élèves d'approfondir sans cesse l'Évangile, le Message du Seigneur et d'en vivre.

(1) 265 élèves; 9 classes de 8^e année.

Cinéma VÉNEUS

Le plus chic
Tél. 756-6321

COLUMBIA PICTURES Presents
An IRVING ALLEN Production

DEAN
MARTIN
as
MATT HELM

"Bien
joué

Matt Helm"



"Un film ultra spécial"

ANN-
MARGRET
KARL
MALDEN

Grande
version
française
en couleur

2 grands films en français



COLUMBIA PICTURES Presents

66-332
216
GEORGY GIRL

Starring JAMES MASON · ALAN BATES · LYNN REDGRAVE

UN FILM POUR LES JEUNES
ET LES MOINS JEUNES

Pour les enfants samedi et dimanche

"Yogi le Nounours"

(Voir annonce en page 8)

Pour une transaction en OR.

Voyez **Girard** GARAGE LTÉE

Vente et Achat de voitures d'occasion
Coin St-Charles et Baby — Joliette

L'Action POPULAIRE

JUSTICE ME GUIDE

VOL. LVI — NO 16

JOLIETTE, MERCREDI LE 24 AVRIL 1968

Inauguration du Centre d'Apprentissage de Joliette

"Pas de révolution, mais une évolution" Maurice Bellemare

**A L'ENTOUR
DE L'HÔTEL
DE VILLE**

Il y aura des élections fédérales le 25 juin au Canada. D'ici quelques semaines les "bons" candidats vont sortir de l'ombre et se livrer à la recherche de partisans.

Dans Joliette, on sait que M. Roch Lasalle est candidat progressiste-conservateur depuis pas mal de temps.

Aux libéraux, néo-démocrates et créditistes de chercher la perle rare qui leur obtiendra la faveur électorale.

Il faudra quand même, samedi soir en se couchant, avancer l'horloge familiale d'une heure. Nous connaissons donc à la nuit la plus courte de l'année... à part les nuits blanches.

Le ministre municipal des Finances, M. l'échevin Roger Goulet, était heureux... presque autant que le Dr Roussin, de présenter un budget "compressif" sans hausse de la taxe foncière.

Parmi les invités représentant les corps publics, groupements intermédiaires et associations de Joliette, plusieurs de ceux qui auront, au cours de l'année, d'excellentes suggestions à apporter au conseil, brillaient par leur absence.

Les journaux nous ont appris que malgré le travail de Gilbert Côté-Mercier, un demi million de Québécois boivent de l'eau fluorée.

A quand l'affrontement DeGaulle-Trudeau? A quand l'échange de notes diplomatiques pour une dé-

(A suivre à la page 7)

St-Michel-des-Saints

La Fête des Mères au profit des ambulanciers Saint-Jean

ST-MICHEL-DES-STES — L'organisation de la fête des Mères va bon train même si cela se fait sans tambour ni trompette. Depuis un mois déjà, les enfants s'exercent pour fêter les mamans. C'est par leurs chants, des numéros surprise, le tout exécuté par les jeunes, que les Ambulanciers St-Jean, veulent dire à toutes les mères: BONNE FÊTE, MAMAN!

Les billets réservés pour cette soirée seront en vente dès samedi chez: Gilles Boisvert, merce-

JOLIETTE — Prenant la parole, samedi dernier à Joliette, à la cérémonie de bénédiction et d'inauguration officielle du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Joliette, le ministre du Travail, l'honorable Maurice Bellemare, a blâmé ceux qui servent des mouvements ouvriers pour prôner un changement radical de la société.

Ouvrier toute ma vie, a affirmé le ministre, je sais ce qu'est un syndicat, je connais les problèmes des travailleurs mais je crois que c'est mal comprendre la démocratie en prêchant l'exercice d'une liberté qui détruit celle des autres. La société a besoin d'être repensée; il faut changer certaines structures mais il ne s'agit pas de tout révolutionner quand une évolution logique peut assurer les transformations nécessaires qui assureront à tous les travailleurs les conditions de vie auxquelles ils ont droit dans une société moderne.

Faisant le bilan "imposant" des Commissions d'apprentissage, M. Bellemare a quand même déclaré qu'il y aura réforme des structures en ce domaine.

Et le ministre a expliqué certains problèmes au niveau de la formation des travailleurs.

"Par exemple, même dans le cadre de la formule tripartite, il existe des problèmes comme celui de la planification de la formation des travailleurs au niveau de la région et au niveau de la province. Dans l'optique d'une mobilité de la main-d'oeuvre, il faut tenir compte des besoins globaux du Québec. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas de données précises sur le nombre de travailleurs à former. Dorénavant, le ministre pourra établir les besoins grâce à son service de recherche et la direction générale de la main-d'oeuvre.

"Cette dernière, il convient de le rappeler est chargée de l'application d'une politique générale de main-d'oeuvre incluant l'orientation, la formation, le recyclage et le placement des travailleurs. A ceux qui se demandent pourquoi le Québec se lance dans une telle aventure alors que le

gouvernement fédéral a déjà des Centres de main-d'oeuvre dans la province, je réponds qu'il s'agit d'une juridiction québécoise et que nous possédons tous les éléments nécessaires pour développer au maximum le potentiel de chaque travailleur.

"La question de la formation professionnelle pose un problème de juridiction entre le ministère de l'Education et le ministère du Travail. Mais la situation va se clarifier et le ministère du Travail va pouvoir jouer pleinement son rôle à l'égard des travailleurs.

"L'orientation, le reclassement, la formation professionnelle des personnes qui sont déjà sur le marché du travail sont du ressort du ministère du Travail. Jusqu'à maintenant, il avait toujours été à la remorque des ententes fédérales-provinciales que le ministère de l'Education signait. Cette année, le ministère du Travail a signé, pour la première fois, son entente sur l'apprentissage. C'est un pas excessivement



M. Bellemare coupe le ruban traditionnel avec des ciseaux de tôlier. Il est aidé du directeur, M. Gervais Desrochers. On remarque en outre l'honorable

Marcel Masse, ministre délégué à la Fonction publique, Mgr Audet, M. l'abbé Gaston Marsolais, aumônier, etc.



L'honorable Maurice Bellemare signe le livre d'or du Centre d'apprentissage. Il est entouré de Son Exc. Mgr René Audet, du maire de Joliette, le Dr C.-A. Roussin, et du directeur du Centre, M.

Gervais Desrochers. En arrière, l'honorable Antonio Barrette initiateur de l'apprentissage au Québec cause avec un invité.

important qui a été franchi. "L'ensemble du problème est actuellement étudié par un comité interministériel dont font partie des hauts fonctionnaires des deux ministères. Ce comité suggérera au gouvernement de façon précise où s'arrête la responsabilité du ministère de l'Education et où commence celle du ministère du Travail.

"Les Centres d'apprentissage seront appelés à jouer un rôle plus grand. Ils vont devoir élargir leurs cadres. Ceci n'implique pas que l'on va multiplier les écoles d'apprentissage. Au contraire. Il y a des équipements en place qui pourront toujours servir selon les besoins d'un milieu donné. Il pourra exister plusieurs types de formation, mais toujours en maintenant le principe de la participation patronale-ouvrière.

"Vous comprenez par conséquent que la régionalisation est une caractéristique importante du renouveau que nous voulons imprimer à la formation professionnelle sous la responsabilité du

ministère du Travail. Il faudra donc que les Commissions d'apprentissage fassent preuve de largeur de vues, qu'elles laissent tomber l'esprit de clocher, qu'elles abattent certaines cloisons. Elles participeront à l'élaboration des politiques ainsi qu'à la détermination des programmes et des structures".

La démocratie

Les députés de la région ont aussi porté la parole à cette cérémonie. M. Pierre Roy, député de Joliette, a souhaité qu'avec "la bénédiction de Dieu la démocratie s'installe" dans le Centre d'apprentissage.

L'honorable Marcel Masse, député de Montcalm, se demandent la signification de tels mots "a souhaité que la vérité se fasse" sur ce problème.

L'honorable Antonio Barrette, initiateur de la loi qui créa les Centres d'apprentissage, était présent de même que le maire de Joliette, le Dr C.-A. Roussin, et autres personnalités.

Lundi, le 29 avril à 8 h., au séminaire

Concert des gagnants du festival-concours JMC

Joliette — Les journaux, les revues, la radio et la télévision nous parlent souvent de la jeunesse depuis quelques années. On nous en livre une certaine

image: jeunesse turbulente, agressive, oisive, incapable d'efforts, insatisfaite, fatiguée de la guerre, assoiffée de paix, etc. Mais cette vision que l'on

se plaît à mettre en évidence est très partielle.

Dans ce monde jeune, en plein développement, les réalisations intéressantes ne manquent pas. Mais tout se fait dans le silence. L'attention des adultes est parfois difficile à éveiller. Ainsi depuis quelques semaines, Joliette a pu découvrir une nouvelle facette de sa jeunesse. Un concours oratoire, organisé par le Club Optimiste de Joliette, a réuni plus de 7000 participants. Au début d'avril, avait lieu les auditions du Festival-Concours des JMC de Joliette. Enfin dimanche dernier, de nombreux jeunes de la région ont participé au Festival Provincial des harmonies scolaires, ici même à Joliette.

Bon nombre d'adultes, un peu perplexes quant à l'avenir des jeunes, ignorent tout de ces grands événements. Ces jeunes n'ont pas fait de démonstrations sur les places publiques, mais nous les avons presque oubliés. Au fond, il est malheureux que tout ceci se soit passé sans que le grand public n'en ait entendu parler davantage.

Dernièrement, au Festival-Concours des JMC de Joliette, M. Charles Reiner et Mlle Anna-Marie Globensky ont vu défiler devant eux environ 300 jeunes musiciens de la région. Ces deux juges ont été enthousiasmés par le travail considérable accompli par ces étudiants stimulés par le concours.

Le succès de ces élèves aurait pu être moindre voire quelconque, n'eût été le dévouement inlassable des professeurs de musique de la région. Ceux-ci ont droit à notre estime et à notre admiration. Il n'est sûrement pas facile aujourd'hui d'orienter des jeunes dans une discipline telle la musique classique. La concurrence est grande. Nos étudiants sont constamment sollicités par la télévision, la radio, le cinéma, etc. Que de divertissements à leur portée sans le moindre effort de leur part! C'est la course à la facilité.

Nous nous devons de souligner de même les efforts déployés par les parents de ces élèves. Un climat favorable a dû être créé à la maison. L'appui apporté par des aînés est indispensable aux jeunes dans le développement de leurs nombreuses possibilités.

Lors du concert des gagnants,

vous ne pourrez pas entendre tous les participants du Festival-Concours. Une sélection a été faite. Mais tous ceux qui ont participé au Concours méritent nos félicitations et nos encouragements. Pour montrer à ces jeunes musiciens que nous apprécions leur travail et que nous sommes prêts à les appuyer, nous espérons être nombreux à les applaudir lundi soir prochain, à 8 h., au séminaire.

A la fin du concert, on remettra les prix et les bourses d'études pour le camp JMC du Mont Orford ou pour le camp musical de Lanaudière, à St-Côme.

Admission: l'abonnement JMC ou \$1.00 (adultes) et 50c (étudiants).



Mlle Anne Marchand, Grand Prix du Festival-Concours JMC de Joliette, que vous pourrez entendre lundi soir prochain, le 29 avril à 8 h., dans la salle du séminaire.

Musiciens d'Asbestos en vedette à Joliette

Le festival-concours tenu au Séminaire de Joliette, dimanche, et organisé par la Confédération des harmonies-fanfars du Québec a obtenu un succès sans précédent depuis l'établissement des concours de solistes d'instruments à vent en 1950 et des fanfares scolaires et de jeunes en 1953.

Dix fanfares scolaires se sont présentées dans les classes avancées, intermédiaire et débutante et ont interprété de façon magistrale les pièces imposées de même que celles de choix libre et se sont mérités les acclamations des centaines d'auditeurs qui remplissaient la vaste salle académique du Séminaire.

Les juges des concours étaient MM. Armand Ferland, Henri Lepage, Geo. Bazin, Wilfrand Guillemette et Jacques Leconte.

Les résultats sont les suivants:

CLASSE "A" AVANCEE

- 1ère — Harm. Cadette d'Asbestos — 89% — bourse \$150
- 2e — Harmonie Junior de Sherbrooke — 83%
- 3e — Harmonie Ecole Sec. Thetford Mines — 81.5%
- 4e — Harmonie du Collège de Longueuil — 71%

CLASSE "B" INTERMEDIAIRE

- 1ère — Harm. Jeunes Beauport — 91.5% — bourse \$100
- 2e — Harmonie Scolaire de Sorel — 89%
- 3e — Harmonie Scolaire de Joliette — 85%

CLASSE "C" DEBUTANTE

- 1ère — Harm. Scol. Rég. Lac St-Jean-Alma — 82% — bourse \$50
- 2e — Harmonie des Jeunes d'Asbestos — 73.5%
- 3e — Fanfare Junior d'Arvida — 71.5%

Les titres des pièces de concours étaient les suivantes:

- A — Studio One — Auteur: Glenn Osser
- B — Air et allegro — Auteur: Howard Akers
- C — Andante et moderato — Auteur: Howard Akers

Des trophées seront remis aux fanfares gagnantes lors d'une cérémonie dont la date sera déterminée sous peu.

A la section des ensembles de musique de chambre, le sextuor de cuivres d'Asbestos s'est emparé des honneurs de la première place pour se mériter une bourse de \$75, don du Comptoir Musical Filion. M. Maurice Coutu de Shawinigan a fait remise de la bourse au nom de M. Philippe Filion.

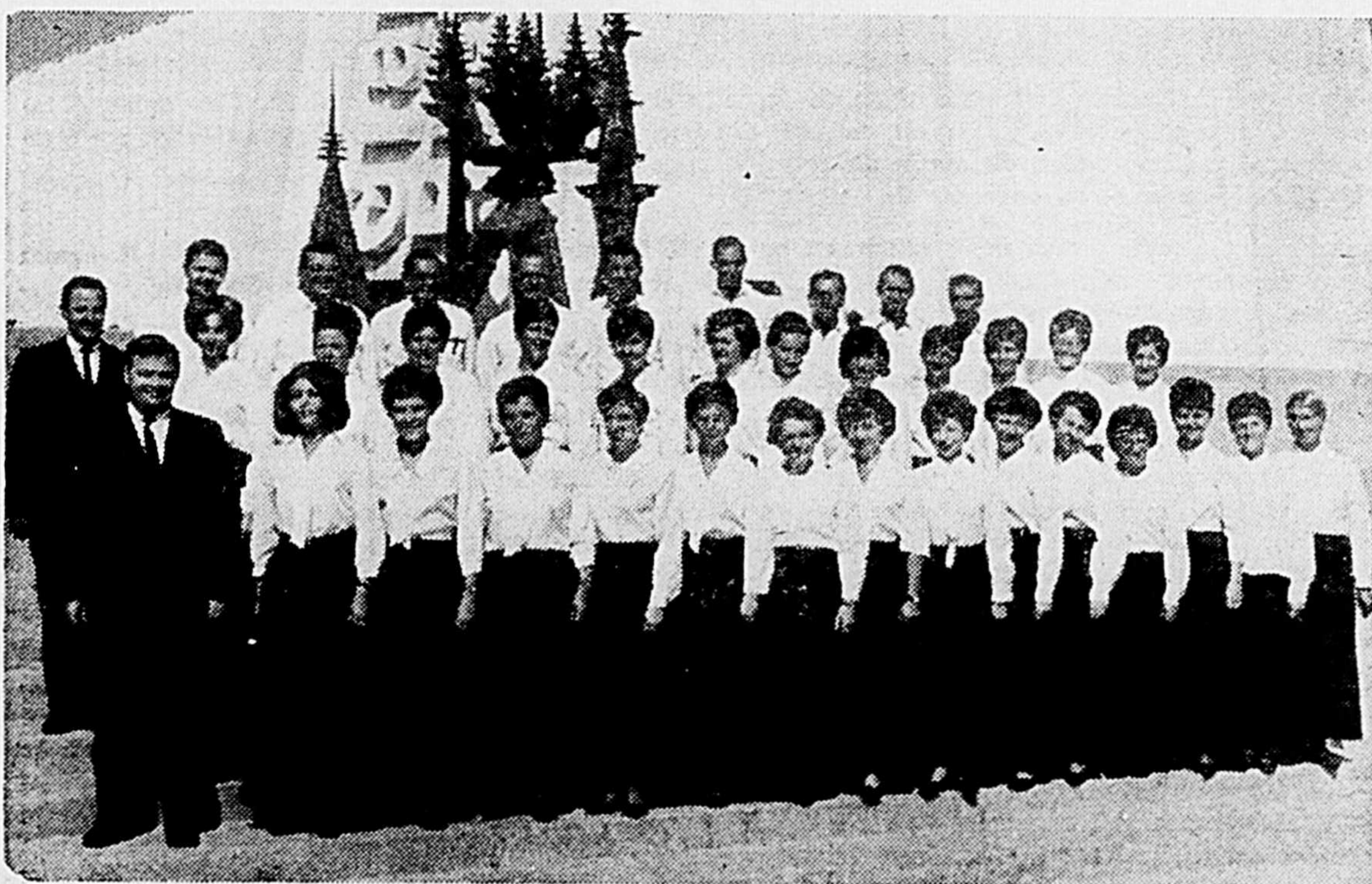
Des bourses de \$50 et \$25 respectivement ont été accordées au quatuor de cuivres d'Asbestos et au quatuor de cuivres d'Iberville; celles-ci ont été présentées par le vice-président, M. Maurice Trempe de Sorel.

Par ailleurs, il y avait 176 inscriptions dans les concours de solistes d'instruments à vent, comme suit:

- Classe "C" — 102
- Classe "B" — 55
- Classe "A" — 9
- Classe ouverte — 10

Les auditions, commencées à 8 h. le matin, se sont poursuivies

(A suivre à la page 10)



Concert annuel des Chanters de la Place Bourget

Les Chanters de la Place Bourget donneront leur concert annuel le mardi, 21 mai prochain, sous la direction du Père Fernand Lindsay, c.s.v. La chorale présentera à son public un programme très varié allant des extraits de "La Création" de Haydn, aux comédies musicales Oklahoma en passant par des chansons folkloriques de plusieurs pays. La

chorale aura comme soliste dans plusieurs des pièces du programme le chanteur maintenant bien connu des Joliettains, Gaston Germain, baryton-basse. Surveillez les annonces du concert des Chanters de la Place Bourget; on vous offrira un concert à ne pas manquer..



Concert d'orgue au Séminaire

M. Jacques Desroches, organiste, donnera un concert mercredi le 24 avril à 20 heures à la chapelle du Séminaire de Joliette. M. Desroches est étudiant au Conservatoire de la province, section Montréal, où il complète sa troisième année. Il est également professeur de piano et d'orgue au Séminaire de Joliette. Il interprétera des oeuvres de Frescobaldi, Bach, Reger et Messiaen. L'entrée sera libre.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
S. EXC. MGR RENE AUDET

Administration:

- Président: Dr Roland Magnan
- V-président: Dr J.-E. Forest
- Directeurs: Mgr André Desroches, v.g.
Dr Joseph Laforune
Abbé Louis Germain
- Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
- Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
- Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Cuerrier
- Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada \$3.50 — Pays étrangers: \$4.00
72 nord, Place Bourget C. P. 50

Tél. 753-7530 — 7539

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

MEMBRE



HEBDOS DU CANADA

MEMBRE





MME ALINE GARDNER
propriétaire.
Esthéticienne et électrologiste

3 Esthéticiennes diplômées à votre service

INSTITUT DE BEAUTE LINE ENRG.

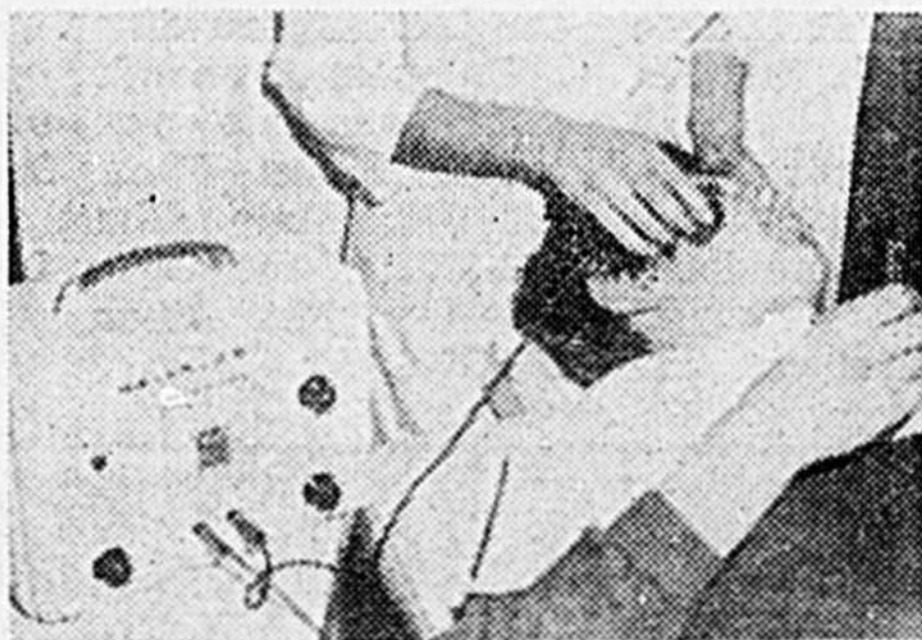
88 sud, rue St-Charles

Joliette

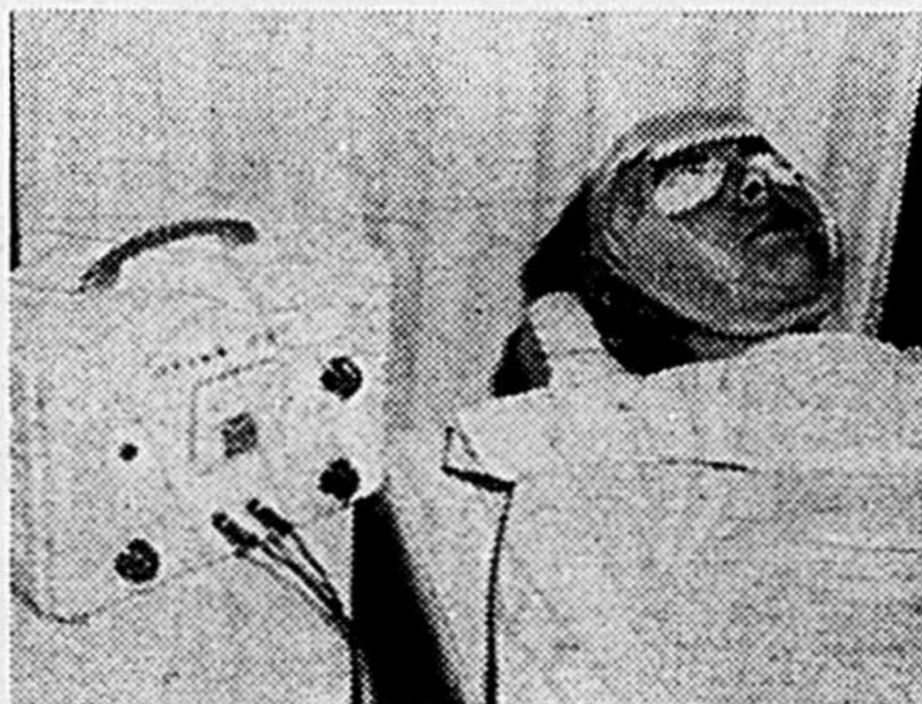
Tél. 756-4694

Les mois de mai, juin, juillet et août sont les mois de la mariée, pour vous, gentilles et jolies demoiselles qui devez vous marier au cours de l'été, l'Institut de Beauté Line Enrg., vous offre les services de trois esthéticiennes diplômées qui sauront vous conseiller et vous procurer tous les traitements de beauté nécessaires afin de faire de chacune d'entre vous la plus jolie de toutes les mariées.

Traitements pour messieurs



Les traitements ne s'adressent pas seulement à ces dames mais à tous ceux qui ont besoin de traiter l'épiderme. Désincrustation. Qui sert à déloger le sébum (substance grasse dans les pores de la peau dilatée) et aide à déloger les points noirs.

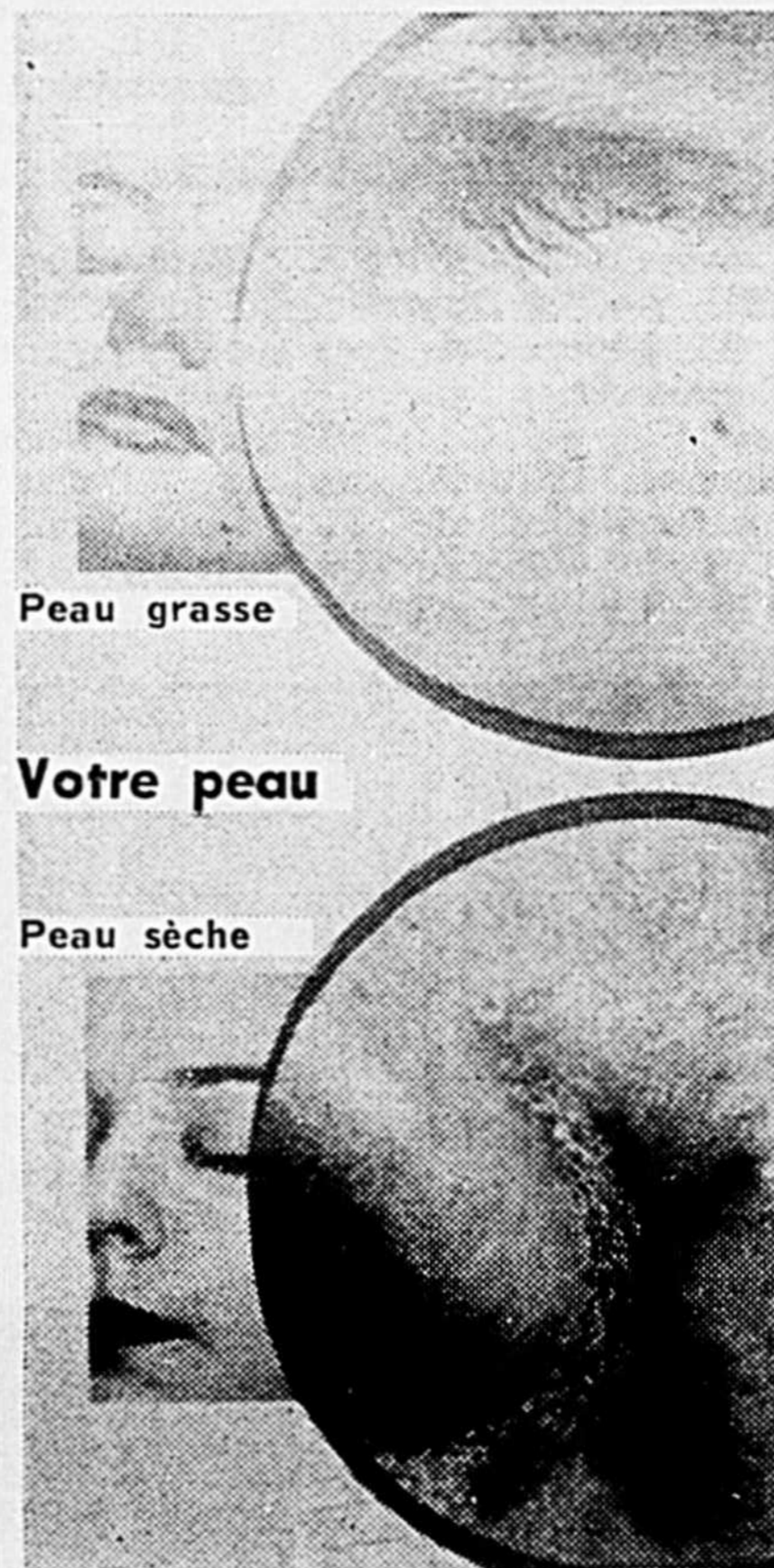


L'ionisation qui sert à effacer les cicatrices pour les personnes ayant eu de l'acné et toutes les imperfections du visage.

Heures d'ouverture

A compter de 1 h. p.m. le
lundi jusqu'à 5 h. p.m.
le samedi
Soirées incluses
ATTENTION

A partir du 18 mai, nous fermerons à midi le samedi pour la période estivale.



Peau grasse

Votre peau

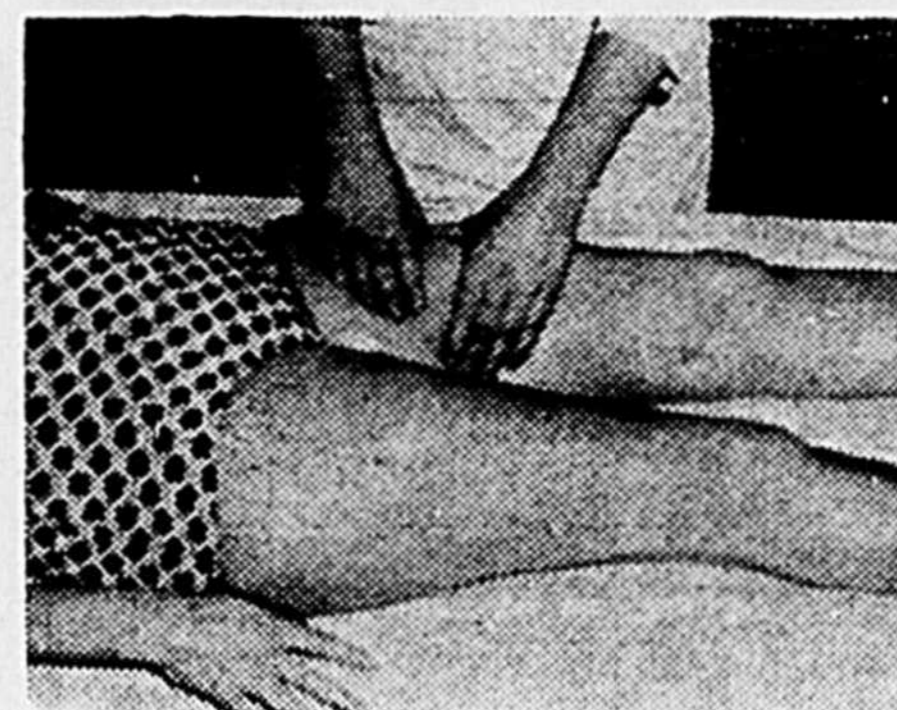
Peau sèche

Traitement de l'épiderme

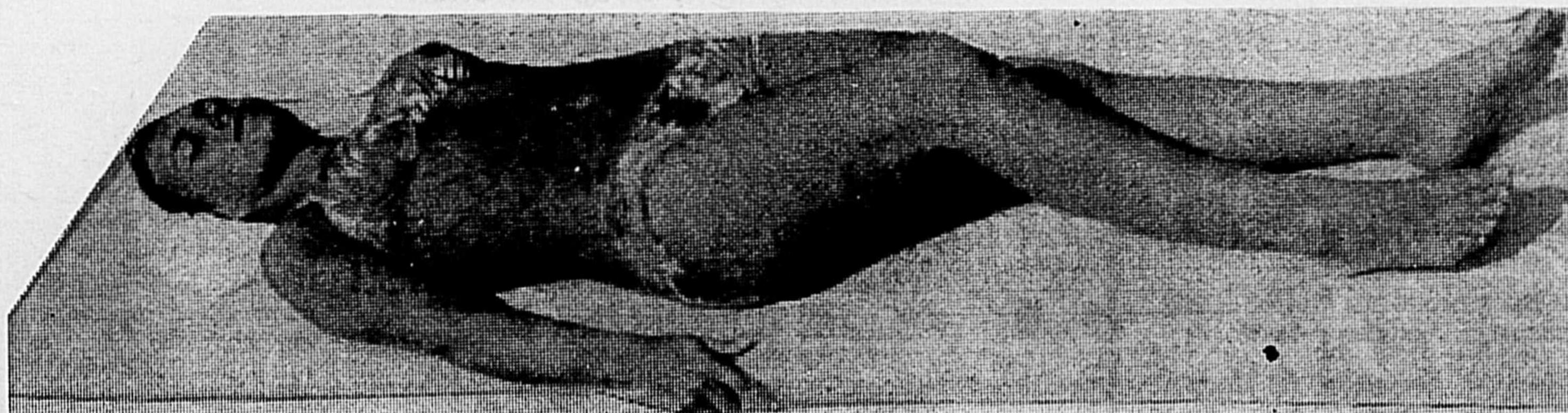
- 1—Vapozone, 20 à 30 minutes.
- 2—Extraction des comédons.
- 3—Application d'un masque.
- 4—Pulvérisation chaude.
- 5—Haute fréquence.
- 6—Pulvérisation froide.
- 7—Massage manuel avec la crème ou l'application d'un sérum selon le type de peau.



N'oubliez pas que seule une esthéticienne diplômée qui exerce sa profession peut vous donner de bons conseils et vous donner des produits appropriés à chacune de vous. Milles Céline Landry et Jocelyne Lussier sont deux esthéticiennes diplômées qui sauront sagement vous conseiller.



Pour enlever les bourrelets de la cuisse, nous conseillons un bon massage manuel pour déloger les tissus gras et activer la circulation sanguine.



MESDAMES,

Vous avez pensé aux beaux jours ensoleillés qui vous permettront d'obtenir un hâle bronzé. Mais attention; il faut apprendre à bronzer tout en protégeant votre épiderme. A l'Institut, nous possédons la crème Oxidante, formant une toile afin de filtrer les rayons du soleil, pour éviter la déshydratation et la pigmentation de votre épiderme. En surface, appliquez une gelée solaire pour vous permettre d'obtenir ce hâle tant désiré. Après une exposition solaire, vous devez nettoyer votre épiderme avec le lait de beauté et appliquer la crème dermazulène pour enlever l'irritation causée par les rayons du soleil.

ELECTROLYSE
ELECTRO-
COAGULATION
ESTHETIQUE
MAQUILLAGE
MANUCURE
BAIN DE VAPEUR
MASSAGE MANUEL
AERODINE
LAMPE SOLAIRE
NEMECTRON
(mentonnière électrique)
TRAITEMENT
DU BUSTE

Le dimanche 5 mai, à Berthierville

Congrès diocésain de l'association Lacordaire

Sous la présidence d'honneur de Son Excellence
Mgr René Audet, évêque de Joliette

L'Association Lacordaire du diocèse de Joliette est heureuse d'inviter ses membres, ses anciens membres et le public à son Congrès diocésain qui se tiendra à Berthierville à l'occasion du 15^e anniversaire de fondation de ce cercle, le 5 mai prochain.

Tous nous savons que l'Alcoolisme fait toujours des ravages dans notre société et que l'Association Lacordaire cherche des moyens efficaces pour y remédier et promouvoir la sobriété. Elle ne cherche pas à faire des "Lacordaire" (abstinents) de tout le monde, loin de là, mais elle veut dispenser une éducation saine face à la consommation d'alcool et par le fait même, prévenir ou enrayer la montée progressive de l'Alcoolisme.

Le 5 mai à 17.00 heures, Mgr

René Audet célébrera la messe et prononcera l'homélie à l'église de Berthierville.

La messe sera suivie d'un banquet à la salle paroissiale de Berthierville à 18.30 heures.

A 20.00 heures, un panel sur le "fonctionnement de l'Association Lacordaire" fera partie du programme-étude. Les panellistes seront M. J.-Jacques Lauzon, président du C.D.A.C. et ex-président diocésain de l'Association Lacordaire, et Mlle Lise Lavallée, chef de bureau de l'Association Lacordaire. Les conclusions seront données par M. Roland Barrette, directeur national.

Les billets pour le banquet sont au prix de \$2.50 chacun. On peut se les procurer chez les responsables Lacordaire de chaque paroisse ou au Centre Lacordaire diocésain; tél.: 753-7571.

Nouvelle figure au forum Matt Talbot

Pour la première fois cette semaine, les habitués du Forum Matt Talbot recevront la visite de leur nouvel aumônier, M. l'abbé Yvon Boisjoly qui vient d'être nommé en remplacement de l'abbé Gilles Sylvestre.



Abbé Yvon Boisjoly

Comme on le sait, les Forums Matt Talbot sont des rencontres d'échange et d'information pour les personnes qui sont aux pri-

ses avec un problème de boisson. Veuillez prendre note qu'il n'est pas nécessaire d'être consommateur soi-même pour y être intéressé; parents et amis du buveur peuvent y retrouver beaucoup pour venir en aide à ceux qui leur sont chers.

Les Forums Matt Talbot se tiennent au sous-sol de l'église Christ-Roi le jeudi de chaque semaine à 8 h. 30 p.m.

L'abbé Boisjoly sera heureux de vous rencontrer en grand nombre jeudi le 25 avril.

Bienvenue à tous.



COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIÈRE

Demande de Soumissions Pavillon Félix-Gadoury

AVIS est par la présente donnée que la Commission scolaire régionale Lanaudière recevra jusqu'au 1^{er} mai 1968, à 4 heures p.m., les soumissions pour terminer les travaux entrepris par elle lors de la construction du pavillon Félix-Gadoury, à savoir:

- Pose des portes et des fenêtres d'acier;
- Finition intérieure et extérieure des ateliers;
- Terrassement extérieur (dallage en béton).

Le soumissionnaire agira comme entrepreneur général auprès de la Commission scolaire régionale Lanaudière. Le prix soumis envoyé à M. Raymond Laporte, régisseur, 333, rue Sir Mathias-Tellier, Joliette.

Les plans et devis peuvent être consultés au bureau de la Commission scolaire régionale, à l'adresse ci-haut mentionnée.

La Commission scolaire régionale Lanaudière ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Raymond Laporte, régisseur

Donné à Joliette, ce 24 avril 1968.

Bénédiction de l'hôtel de ville de Ste-Julienne

Sainte-Julienne — Le nouvel hôtel de ville de Sainte-Julienne sera béni et officiellement inauguré samedi prochain. Le député provincial du comté, l'honorable Marcel Masse, et plusieurs invités d'honneur assisteront à la cérémonie.

Le maire Richard Thibault annonce qu'un souper canadien sera servi à 6 h. 30 et il y aura danse à 9 h. Déjà de nombreux billets ont été vendus et chacun doit retenir le sien au plus tôt.

L'hôtel de ville est situé sur la rue Masse entre les deux routes 18.

A la cabane

Vendredi dernier, M. le vicaire Gaston Amyot avait le plaisir d'accompagner les servants de messe à la cabane à sucre de M. André Duquette. Tous ont été heureux de ce voyage d'agrément.

Funérailles

Jeudi dernier, 18 avril, ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Paul Cadot, décédé à Montréal le 14 avril. Epoux

d'Hélène Ricard, le défunt était âgé de 58 ans.

Nos sympathies aux deux familles éprouvées.

Pèlerinage le 5 mai à Ste-Marguerite du Lac Masson

Vous êtes cordialement invités au premier pèlerinage de l'année 1968, dimanche le cinq mai, au lieu de prières Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson.

Voici le programme de cette journée de prières:

11 h. a.m.: Messe à l'église paroissiale.

12 h.: Dîner dans les restaurants et hôtels locaux.

1 h. 15 p.m.: Rassemblement devant l'église.

1 h. 30: Départ pour le lieu de pèlerinage (avec croix sur l'épaule).

2 h.: Chemin de Croix à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (commenté par madame Houle).

2 h. 20: Récitation sur dis-

que par Soeur Anne Félicité de trois Ave Maria (disque enregistré en 1950 au Cap-de-la-Madeleine).

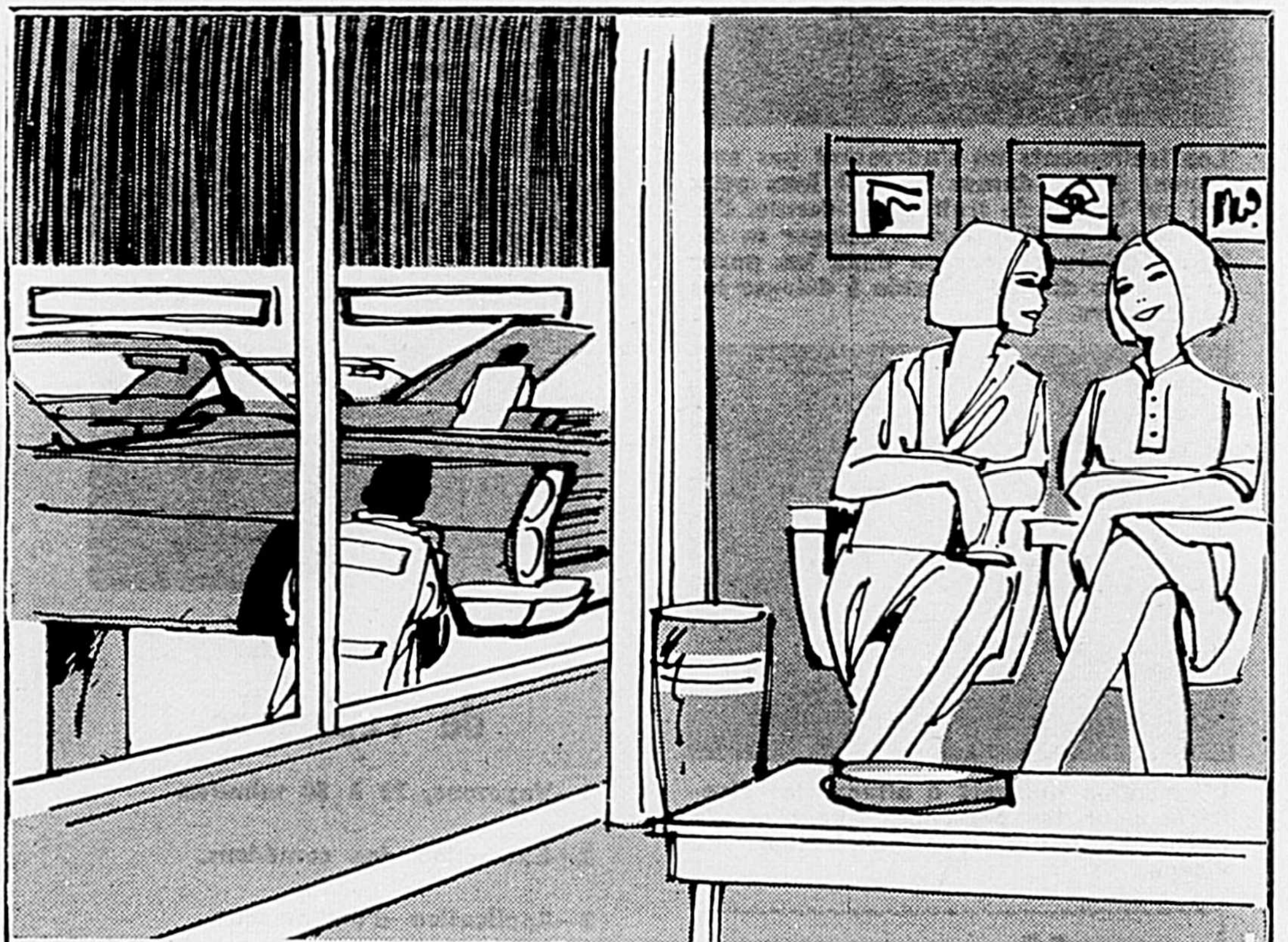
2 h. 30: Explication du programme prévu pour cet été.

Courte réunion des organisateurs dans la chapelle.

La cloche de la chapelle sonnera à 1 h. 15 pour le rassemblement et à 1 h. 30 pour le départ de la procession.

Il est bien entendu que ceux qui le désirent, peuvent apporter leur propre dîner.

On peut demander plus de renseignements aux organisateurs: M. et Mme Beaudoin, 753-9313; Mme Albert Gareau, 753-3738; Mme Ovila Lemieux, 883-6195; M. Alban Grenier, 834-3186.



ACCUEILLIR DES CLIENTS EXIGEANTS...

QUEL PLAISIR! C'est un plaisir de vous offrir un accueil agréable, confortable. C'est notre plaisir de souscrire à tous vos désirs. Nous vérifions vos pneus scrupuleusement, nous les changeons, nous les balançons. Nous vous offrons tout pour un service parfait, complet. C'est notre plaisir... c'est notre métier!

**VOUS EXIGEZ? VOUS L'AUREZ!
UN CONSEILLER AVISÉ:**

ANDRÉ

CLOUTIER INC.



500 DE LANAUDIÈRE JOLIETTE P.Q. TEL.756-8025

St-Ignace du Lac

Dimanche dernier, le 21 avril, Son Exc. Mgr René Audet, se rendait à St-Ignace du Lac pour y conférer, au cours de la messe paroissiale, le sacrement de Confirmation aux élèves de deuxième année. Comme on le sait, St-Ignace du Lac est une desserte rattachée à notre diocèse depuis deux ans, comptant 25 familles et 122 âmes. Située au nord-est de St-Michel des Saints, mais dans le comté de Maskinongé, elle appartenait antérieurement au diocèse des Trois-Rivières. Depuis plus d'un an, un prêtre résident, le Père Bernard Gagnon, o.c.s.o., assure le ministère aux fidèles de l'endroit.

Ce fut une très belle cérémonie, avec participation active de toute la population. Des chants liturgiques très appropriés furent exécutés par les élèves de l'école; c'est l'un d'entre eux qui fit la lecture de l'Épître. Son Excellence a fort apprécié le travail des institutrices qui ont si bien su préparer les élèves, spécialement les confirmands.

Après la messe, Mgr Audet, avec sa simplicité coutumière, échangea avec les paroissiens en attendant l'excellent dîner qui fut servi à l'école; le menu avait été préparé par quelques dames de la paroisse, et il fut fort apprécié de tous les convives.

Pour cette visite à l'extrême nord du diocèse, l'Évêque était accompagné de son secrétaire, l'abbé Bernard Houle et du Frère Wilbrod Mireault, c.s.v., qui se chargea des commentaires durant la cérémonie. Malgré sa population très restreinte et grâce au dévouement du P. Gagnon, St-Ignace du Lac constitue une communauté chrétienne très vivante. La magnifique petite église, même si se fait sentir le besoin de quelques réparations à la toiture... ne dépare pas, loin de là, la majesté du décor qui surprend et enchante tous les visiteurs.

A l'entour de...

(Suite de la page 3)

claration de guerre.

M. Johnson devra-t-il compter alors sur les zouaves, les Gardes paroissiales... et les groupements de Protection civile, pour investir et occuper le Labrador?

C'est peut-être avec les balançoires du parc Emile-Prévost que le budget ne balancera plus.

Certains citoyens se sont demandés si les anciens conseils avaient confié certains travaux à la firme bien connue Miller de Montréal. La réponse est non.

Le maire Roussin s'est élevé contre le vandalisme dans les parcs de la Cité.

Il a fallu voter une dépense inutile de \$1,200 pour restaurer les luminaires brisés.

Le conseil a sauvé la fanfare municipale que la Commission sportive était en train de laisser tomber.

Mais il faudra l'entendre jouer dix concerts dans les parcs... ou la voir dans autant de parades.

"A chaque année, suffit sa peine", a déclaré l'échevin Chaput qui ne "vote qu'un seul budget par année."

L'échevin no 5 prenait alors position sur le principe adopté à la commission des finances pour couper toute subvention municipale aux organismes qui sollicitent l'argent du public.

PROFITEZ DE NOS



10^e ANNIVERSAIRE

Peinture latex "Sentinelle" Sherwin-Williams" en spécial: 3 gallons	\$10.00	Tondeuses "M.T.D.", 2 temps, moteur 3 forces, 4 positions d'ajustement sur les roues, garantie d'un an, en spécial:	\$54.95
Semi-lustre ou latex intérieur "Mont-Royal", prix rég. \$7.95 le gallon en spécial: \$0.05 de plus pour un second gallon	\$0.05 le second gallon	Tricycles "Thistle" pour enfants de 2 à 3 ans en spécial	\$ 9.95
Aluminium "Mont-Royal", 1ère qualité, pour couvertures, prix régulier: \$11.95 le gallon en spécial: \$0.05 de plus pour un second gallon	\$0.05 le second gallon	Bicyclette 20 po. avec roues stabilisatrices, pour enfants de 5 à 8 ans, prix régulier \$49.95 en spécial	\$39.95
Bateaux soufflés, 2 sièges pour 2 grandes personnes, en deux sections, complet avec rames en aluminium, pompe de soufflement en acier, en grand spécial:	\$59.95	Voitures "Jet Liner" boîtier en bois, 32 pouces, en spécial	\$10.95
Avirons laminés, 48 ou 54 pouces, en spécial	\$ 4.95	Bicyclettes "C.C.M.", garçons ou filles, 24, 26 ou 28 pouces, en spécial	\$47.95
Tentes 9 par 9 avec fond cousu à la grandeur pôles tout métal, en grand spécial	\$39.95	Fers à vapeur et à sec "General Electric", prix régulier: \$18.95 en spécial	\$13.99
Chaises de parterre, 100% sarran de nylon, pliantes, courtes en spécial:	\$ 7.44 longues	Séchoirs à cheveux modèle "Consolette" de marque "Torcan", prix régulier \$39.95 en spécial	\$ 22.95
Jeux de balançoires pour enfants comprenant 2 balançoires à chaînes et 1 poney, en spécial	\$15.00	Grille-pain automatiques "Toasted" garantie d'un an, en spécial	\$12.95
Balançoires en bois, 4 grandes personnes, tout "bolté" ou sur vis, en spécial	\$34.95	Rasoirs électriques "Philips", 3 têtes, speed-flex, avec égalisateur de faces, prix rég.: \$34.95 en grand spécial	\$24.95
Brouettes avec boîtier en métal, roues de caoutchouc, en spécial	\$ 9.95	20 pour cent d'escompte sur tous les modèles de montres "Timex" à prix régulier	
Boyaux d'arrosage, 50 pieds, en vinyl, en spécial	\$ 1.39	Chaises-lits se pliant en trois sections avec fond de toile ajustable, prix rég.: \$11.95 en spécial	\$ 8.88
Poussettes pour bébés "Thistle ou Gendron" montées sur 4 ressorts, "frem" tubulaire chromé en spécial	\$22.95	Matelas soufflés "Palma" garantie d'un an, prix rég. \$10.50 en spécial	\$ 7.97
Tondeuses "General Electric" 18 po., garantie 2 ans, en spécial	\$61.95	Planches à repasser ajustables en trois positions, en spécial	\$ 8.95
		Boîtes à sable avec toit de vinyl, en spécial	\$14.95

Venez visiter notre département de pêche le plus complet de la région.

Nous vendons toujours des vers à pêcher et émettons permis de pêche et de chasse.

Venez donc chez nous, passer nous voir et soyez sûrs que nous ferons tout pour vous satisfaire.

BEAUDRY SPORTS INC.

740 - 757 ST-ANTOINE JOLIETTE TEL. 753-7078

Au congrès du M.S.A.

Sur les droits linguistiques des anglophones québécois, Joliette a appuyé René Lévesque

MONTREAL — Samedi soir, de 10 h. à minuit, le congrès du MSA auquel participaient 25 membres du comté de Joliette a connu son point culminant.

La position Aquin, qui l'avait emporté à l'atelier culturel préconise l'unilinguisme français au Québec et conçoit comme un privilège d'accorder aux citoyens anglophones du Québec des subventions pour une éducation en langue anglaise.

La position de René Lévesque,

qui l'a emporté en assemblée plénière par 483 à 241, reconnaît un droit pour les citoyens québécois d'origine anglaise de continuer à recevoir des subventions pour les écoles anglaises. Cependant la position Lévesque ajoute que ces écoles pour être subventionnées devront, sous le contrôle du Ministère de l'Éducation, dispenser un enseignement efficace du français et donner en français l'enseignement d'au moins deux matières importantes.

Ce qui rapproche Aquin et Lévesque, c'est qu'au lendemain d'un Québec souverain les citoyens anglophones continueraient à recevoir des subventions pour des écoles où l'enseignement se donnerait majoritairement en langue anglaise.

Ce qui différencie la position Lévesque de la position Aquin,

c'est que Lévesque voit le maintien de subvention comme un droit et donc comme quelque chose de permanent, tandis qu'Aquin voit ça comme un privilège et donc comme une possibilité de cesser de subventionner les écoles anglaises pour les citoyens québécois de langue anglaise après un certain nombre d'années.

Ce qui unifie Lévesque et Aquin, c'est que les deux veulent bâtir un état québécois de langue française. Pour y arriver les deux sont d'accord pour que les immigrants soient intégrés au secteur français et reçoivent leur éducation dans les écoles françaises. Ce qui unifie Lévesque et A-

quin, c'est d'exiger que l'État prenne les mesures nécessaires pour que le français devienne effectivement la langue normale du travail et des communications dans toutes les entreprises.

Les délégués du comté de Joliette qui étaient pour la plupart groupés ensemble ont voté unanimement pour la position Lévesque. Il se peut cependant que quelques délégués de Joliette étaient à ce moment dispersés dans la salle et je n'anticipe pas sur le sens de leur vote.

Réal Gaudet, professeur,
783 Gadoury, Joliette

St-Thomas

Naissance Pelland

À la Veillée pascale, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph, René, François, né le 8 avril, fils de M. et Mme Claude Pelland (Mariette Robitaille). Le parrain et la marraine ont été Pierre et France Pelland, frère et sœur du bébé. Porteuse: Mme Gérald Harnois.

Nos félicitations.



Pierre Bohémier 3e à la zone 6

Voici les trois gagnants du Concours d'art Oratoire des Clubs OPTIMISTE de la Zone No 6: de gauche à droite: le candidat qui s'est classé deuxième, Anthony Scoggins, du Club OPTIMISTE LAVAL; le lauréat de ce débat oratoire: Jean-Claude Lapointe, qui représentait le Club OPTIMISTE TERREBONNE et le troisième: PIERRE BOHEMIER, du club OPTIMISTE JOLIETTE.

Si j'avais eu à juger, IMPARTIALEMENT les six concurrents j'aurais sûrement inversé l'ordre des gagnants. Cela tout simplement en pensant qu'un jury composé de 4 personnes, 3 juges et 1 chronométrateur, a délibéré en compagnie de certains membres de CLUBS OPTIMISTE, par exemple, du Club OPTIMISTE LAVAL, du CLUB OPTIMISTE TERREBONNE et d'autres. On peut penser alors à ce qu'est la justice des Clubs OPTIMISTE. Un fait à noter, ni le président, ni personne de Joliette a délibéré en compagnie de ce même jury. De toute façon, on peut facilement songer que le jeune homme de 12 ans, qui a plus ou moins acté un texte (comme un robot) qu'il n'a d'ailleurs sans doute pas composé lui-même, ne pourra pas bien représenter la zone No 6, lors du concours de district. Pierre Bohémier aurait de beaucoup mieux représenté un vrai CLUB OPTIMISTE, juste et honnête, lors de ce concours de district.

Que ce soit juste ou non, ce qui est fait demeure fait et tous les OPTIMISTES de Joliette remercient et félicitent PIERRE qui a su honnêtement se faire valoir parmi 7,000 élèves qui ont participé à Joliette au Concours d'art Oratoire libre de l'OPTIMISTE INTERNATIONAL.

PIERRE CHAMPOUX

— SOIREE DANSANTE —

organisée par le

STUDIO DE DANSE ODETTE ET FLORIAN CHEVRETTE

mardi le 7 mai 1968

au Restaurant Kambo de Joliette

de 8 heures à 12 heures

Alors tous ceux qui aiment danser sont les bienvenus. Il y aura aussi quelques démonstrations.

Aussi ceux qui aimeraient apprendre à danser sont priés de donner leur nom au studio même, Tél. 756-4891.

Les professeurs ont fait des études avancées dans l'enseignement de la danse et nous étudions encore et nous avons des méthodes très faciles.

Les preuves sont faites par les élèves qui sont passés par notre école.

C'est un service professionnel dont tout le monde a droit. Notre studio détient un permis du gouvernement venant des écoles professionnelles du ministère de l'éducation.

Les cours se continuent jusqu'à la mi-juin.

Alors venez sans hésiter à 1078, St-Louis, Joliette.

FLORIAN CHEVRETTE

Propriétaire

TEL. 756-4891

— SOIREE DANSANTE —

Samedi, le 27 avril à 8h.30 p. m.

au Gymnase de l'Ecole Sacré-Coeur

de Saint-Paul

Orchestre

La Famille Chevrette

(M. Florian Chevrette)

Admission \$1.00

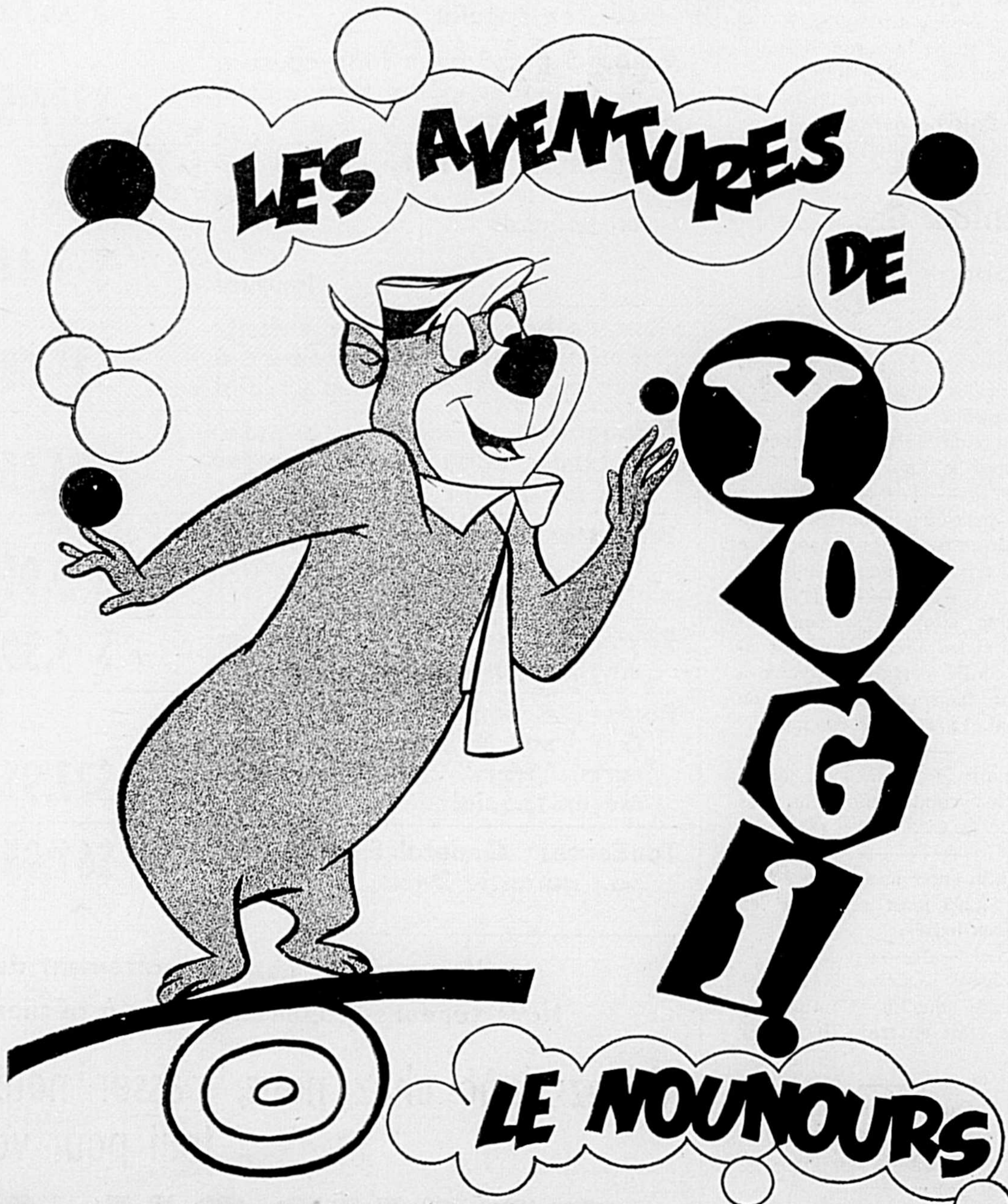
Spécial Cinema Venus

— 5 REPRESENTATIONS —

Samedi le 27 avril - 9 h. 30 - 1 h. - 4 h.

Dimanche le 28 avril - 1 h. - 4 h.

ADMISSION POUR TOUS: 50c



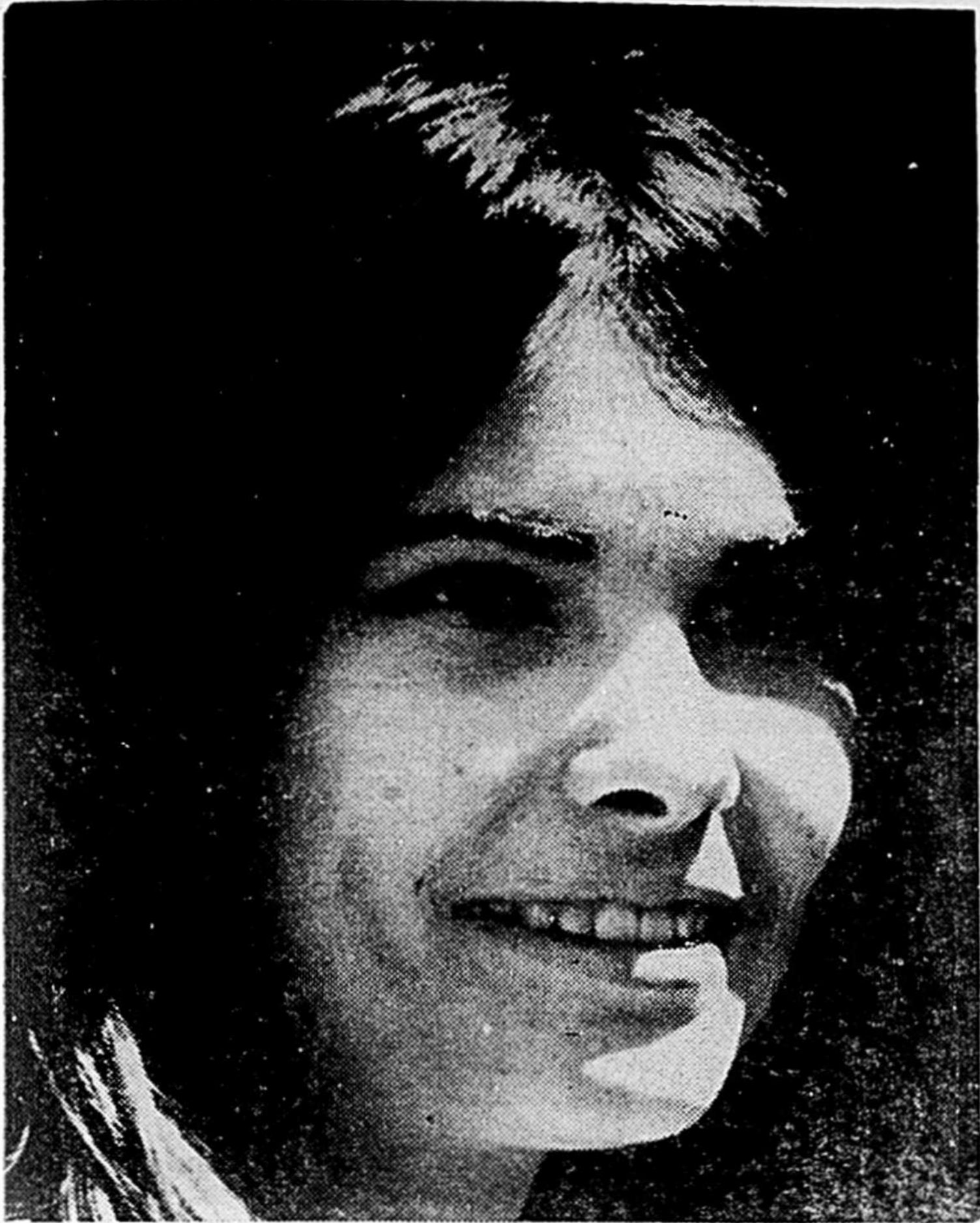
Grand film en couleur et en français

Le film Yogi le Nounours est une histoire tendre, remplie de gaieté, qui attire des foules de petits et de grands enfants. Tous seront charmés de voir que Yogi le Nounours a un coeur rempli de bonté et d'amitié.

Un film que vous regretteriez d'avoir manqué

Une Joliettaïne à Paris

Tout Paris acclame Francine Racette



Francine Racette

Dans l'édition du vendredi, 19 avril, on pouvait lire dans la Presse cette nouvelle sur les débuts de notre concitoyenne Francine Racette, au Théâtre National Populaire, dans le rôle de Juliette.

La mère de l'artiste, Mme Rosaire Racette, assistait aux débuts de sa fille sur la scène parisienne.

PARIS — Félicitée par le premier ministre Pompidou, acclamée par les 2.500 spectateurs qui emplissaient l'immense Théâtre National Populaire pour la première de gala de "Roméo et Juliette", Francine Racette a connu hier soir le plus grand moment de sa carrière.

Dans les coulisses, après cette brillante interprétation qui marquait ses débuts à Paris, dans le rôle de l'héroïne du drame de Shakespeare, la jeune comédienne québécoise paraissait à bout de force mais vivement émue.

"Je suis heureuse", m'a-t-elle dit lorsque je lui ai demandé ses impressions, ajoutant d'une voix fatiguée: "Je ferai mieux demain".

Même si la représentation destinée aux critiques n'aura lieu que le 26, l'accueil que le public lui a réservé hier soir indique que Francine Racette a déjà gagné la partie. Elle a joué avec feu, avec passion, une Juliette que le metteur en

scène, Michel Cacoyannis, a dépouillée du faux romantisme qu'une certaine tradition lui prête.

Par sa grâce chatoyante, sa riche voix bien disante, qui sait nuancer jusque dans le moindre détail, ses gestes spontanés et justes, sa sensibilité aiguë, Francine Racette est bien partie pour conquérir Paris.

Les autres vedettes sont Gérard Benoit en Roméo, Jean-Pierre Cassel en Mercutio, Lise Delamarre dans le rôle de la nourrice, et Natalie Nerval dans celui de Lady Capulet. Mais il faudra revenir sur ce spectacle qui, par sa mise en scène également, sera l'un des événements de la saison parisienne.

Nouveau - Nouveau

4 jours de spectacle

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

Vendredi, le 26 avril
L'HOTEL FLEUR DE LYS

PRESENTERA

France Sylvain, m.c. et le
Chevalier d'Or, m.c.

AU GRAND GALA

"CONCOURS PROVINCIAL
M. et Mlle M.C. 1968

Spectacle de 9 heures à la fermeture

Une pléiade d'artistes défilent sur la scène de l'Hôtel Fleur de Lys

ANIMATRICE: IRENE McNEIL

EN VEDETTE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE



Les Soeurs Lomez

"NICKY" danseuse exotique

IRENE McNEIL, hôtesse

Danse continue avec les M.G. Combo

JEUDI: Spectacle: 10 h. — 11 h. 30
VENDREDI: Spectacle: 10 h. — 11 h. 30
SAMEDI: Spectacle: 9 h. 30 — 11 h. 30
DIMANCHE: Spectacle: 5 h. — 9 h. 30

Hôtel Fleur de Lys

Salle de réception pour mariages, banquets, etc.

Capacité: 500 personnes

315, boul. Barrette, Joliette, Tél. 753-9080

Gagnants du tirage-diamant DE LA Maison Opera Joliette



Samedi, le 13 avril dernier avait lieu à la BIJOUTERIE JEAN-B. ROY ENRG., distributeur autorisé de OPERA DIAMOND LTD, le tirage-diamant organisé chaque année à l'occasion de Pâques.

Les heureux gagnants sont M. Réjean Labelle du 3012 Visitation à Joliette et Mlle Georgette Mallet de Shippagan, N.-B. Les heureux fiancés se sont mérité le remboursement de l'achat de leur ensemble de bagues à diamants.

Sur la photo, de gauche à droite, nous reconnaissons, M. Jean-B. Roy, son épouse, M. Réjean Labelle et sa fiancée Mlle Mallet.

Sincères félicitations aux heureux gagnants.

OPERA DIAMOND LTÉE

Jean-B. Roy Enrg., distributeur autorisé

116, rue St-Paul

Joliette

Tél. 756-0233

P.S. Tous les ensembles de service de vaisselle illustrés dans le catalogue de la Maison Opéra Diamond Ltée, sont disponibles en 4, 8 ou 12 couverts à votre succursale de Joliette

A l'Aréna, le 15 mai

Inspection annuelle des Cadets de la Marine à Joliette

Les Cadets de la Marine de Joliette ne sont plus qu'à trois semaines de leur inspection annuelle qui se tiendra à l'aréna de Joliette le 15 mai prochain. Les nombreux spectateurs qui assisteront à cette démonstration d'envergure l'an passé voudront à nouveau y participer cette année afin d'y voir le changement effectué dans ce groupe local après plus d'un an d'entraînement intensif. On sait que durant toute la saison froide le R.C.S. C.C. Joliette s'est entraîné à la caserne des Policiers et Pompiers, rue Richard, et ce n'est qu'à compter de ce soir que chaque mercredi, d'ici le 15 mai, les Cadets s'entraîneront à l'aréna de Joliette où ils établissent leur quartier général durant la saison d'été.

Ce corps local, qui est un groupe s'occupant de discipline chez les jeunes garçons de 14 à 18 ans, vaut la peine d'être encouragé par les citoyens

de Joliette et de la région. Les 115 cadets du corps s'entraînent chaque semaine, le mercredi soir, pour une période de deux heures et trente. Ils apprennent la marche, la bonne tenue, le respect des autorités, la musique, le sémaphore, l'histoire de la marine, le Morse, le maniement des fusils, la précision, etc. C'est au cours de l'inspection annuelle que le public peut se rendre compte s'il y a définitivement amélioration sur l'année précédente. Lors de cette inspection plusieurs officiers des forces armées sont présents afin de passer en revue les cadets, leurs officiers, les quartiers-généraux, le magasin où est remis l'équipement du corps.

Les spectateurs qui se rendront à l'aréna pourront également entendre la seule fanfare militaire complète parmi les Cadets de la Marine au Canada et Joliette. C'est ainsi que l'an dernier notre fanfare fut

demandée pour être la fanfare officielle à l'auto-Stade de l'expo lors de la commémoration de la bataille de l'Atlantique. Mais il ne faudrait pas oublier que le corps de Cadets

de la Marine est en premier un corps de discipline et que c'est sur ce point que les officiers travaillent continuellement à améliorer le groupe de cadets qui participent à toutes les ré-

unions. Réservez donc la liste du 15 mai prochain afin d'assister à cet événement annuel du corps de Cadets de la Marine de Joliette à l'aréna de Joliette.

Réunion du CRLMJ

Appel aux corps intermédiaires

Lundi soir dernier, au Restaurant Kambo, le C.R.L.M.J. — Conseil Régional Lanaudière des Mouvements de Jeunes — avait invité à une réunion d'information des représentants des différents corps intermédiaires, d'associations et de clubs sociaux. La présentation du budget municipal à la réunion du Conseil qui se tenait en même temps a sans doute drainé vers l'Hôtel de Ville bon nombre d'adultes que les jeunes auraient aimé rencontrer et qu'ils avaient invités; mais la réunion se tint quand même, sous la présidence de M. Guy Boucher, animateur du "Club des Jnobs" à Radio-Canada.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, M. Boucher laissa la parole à M. Alain Généreux, président du C.R.L.M.J. qui exposa le but de la rencontre: établir un contact plus étroit entre les mouvements de jeunes et les adultes des clubs et organismes sociaux. Il rappela ensuite ce qu'est le C.R.L.M.J. et les buts qu'il poursuit.

Le Conseil veut être le centre d'un regroupement des différentes associations de

jeunes pour éviter que chacune travaille seule dans son coin et que les activités de l'une risquent d'entrer en concurrence avec celles des autres. Convoqués en juin dernier, à l'instigation de la J.N.C.F., une première réunion permit de jeter les bases d'un Comité provisoire et d'élaborer une charte qui fut adoptée au Congrès d'octobre 1967 et au cours duquel 17 mouvements de jeunes acceptèrent de collaborer.

Le Conseil poursuit quatre buts principaux:

1. Assurer une certaine planification au niveau des activités des associations de jeunes pour éviter qu'elles ne se recoupent. Dans ce but, publier un calendrier englobant les activités des 17 mouvements concernés. Promouvoir aussi l'information, i.e. susciter des rencontres et des échanges entre les membres des différents mouvements pour permettre aux jeunes de se connaître et d'être au courant de ce que les autres mouvements font, des objectifs qu'ils poursuivent.

2. Offrir des services aux mouvements, v.g. secrétariat unifié, organisation de cours d'animation sociale, etc.

3. Coopération: favoriser la coopération entre les mouvements pour assurer la réalisation de projets qu'un mouvement seul, sans moyens financiers suffisants ou sans personnel qualifié ne pourrait mettre sur pied et que la collaboration avec d'autres mouvements pourrait rendre possibles.

4. Représentation: par exemple, dans la présentation de mémoires, le Conseil a plus de poids qu'un mouvement seul, puisqu'il parle au nom de 17 mouvements. Aussi, possibilité de représentation au nom des jeunes non organisés, ne faisant partie d'aucun mouvement.

De fait, le C.R.L.M.J. représente une expérience unique au Québec et groupe environ 1,000 jeunes de 15 à 25 ans répartis dans les quatre comtés.

Puisqu'il s'agissait d'établir des contacts et de favoriser les échanges entre mouvements de jeunes et d'adultes, chacun des participants se présenta ensuite en identifiant le mouvement qu'il représentait. Douze des dix-sept mouvements de jeunes faisant partie du Conseil étaient là tandis (A suivre à la page 13)

Musiciens d'Asbestos...

(Suite de la page 4)

vies sans interruption jusqu'à 4 h. de l'après-midi dans la salle audio-visuelle et la salle académique.

Un service d'ordre impeccable des Cadets de la Marine a été maintenu de 8 h. du matin jusqu'au terme des auditions à 10 h. 30 en soirée.

Le caféteria du Séminaire a reçu des centaines de jeunes solistes. Des messes furent dites à toutes les heures à la chapelle du Séminaire pour les congressistes.

On peut estimer qu'au moins deux mille auditeurs ont assisté aux divers concours.

Les résultats des classes de solistes sont les suivants:

CLASSE "A"

- 1er — Carpentier Gilles — clarinette — Grand'Mère 87%
- 2e — Doyon Daniel — trompette — Sherbrooke 83%
- 3e — Lacombe André — trombone — Montréal-N. 82%

CLASSE "B"

- 1er — Pressay Bertrand — flûte — Sorel 89%
- 2e — Picard Marie — clarinette — Beauport 84.5%
- 3e — Picard André — baryton — Beauport 84%

Ses six gagnants se sont mérités des bourses qui leur permettront de faire un séjour de deux semaines au camp de Jeunesses Musicales à Mont Orford.

De plus, des médailles "d'honneur au mérite" ont été présentées aussi à trois autres gagnants de la classe "C" par M. René Guibord, représentant de la maison Edmond Archambault Inc. de Montréal, ainsi qu'un chèque de \$350 pour défrayer le coût de deux bourses.

CLASSE "C"

- 1er — Lafontaine Serge — basse — Asbestos 95.5%
- 2e — Collard Huguette — flûte — Alma 94.5%
- 2e — Imbault Pierre — baryton — Alma 94.5%
- 4e — Ladouceur Yves — clarinette — Ste-Agathe 93%
- 5e — Bertrand Sylvie — flûte — Alma 92%
- 6e — DePassillé Martin — flûte — Sorel 90.5%
- 7e — Lapointe Marcel — sax alto — Alma 89%
- 8e — Harvey Richard — cor français — Alma 88.5%

CLASSE OUVERTE

- 1er — Caplette René — baryton — Asbestos 84%
- 2e — Bernard René — basson — St-Jean 82%
- 3e — Laporte Pierre — sax alto — Berthierville 81%

Les huit boursiers de la classe "C" iront séjourner deux semaines dans un camp musical d'été à Sylvercreek près de Calgary en Alberta. La bourse de chacun est payée grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles. D'autre part, le transport à Calgary est défrayé grâce à un octroi obtenu du ministère de la Citoyenneté canadienne au montant de \$3,000, comme partie du programme voyage-échange des jeunes.

Douze autres jeunes formant un total de 20 citoyens du Québec iront à Sylvercreek Ranch tandis qu'un nombre similaire de l'Alberta viendra au Québec dans le même programme-échange et séjourneront au camp musical d'été de l'Harmonie d'Asbestos.

A l'issue des concours, M. le notaire Forest, à titre de représentant de la Commission scolaire de Joliette, a rendu hommage aux centaines de concurrents qui se sont astreints à un travail opiniâtre pendant plusieurs semaines pour maîtriser un instrument de musique et rendre une partition aussi parfaitement que possible.

Il a félicité les organisateurs de ces concours et souligné le travail du R. P. Roland Brunelle pour la diffusion de la belle musique à Joliette.

Le président de la Confédération des harmonies-fanfars du Québec, M. Lorenzo Perron d'Arvida, était entouré de ses principaux officiers, dont MM. Maurice Trempe de Sorel, 1er vice-président, John Courtemanche de Marieville, 2e vice-président, J.-Germain Bélanger de St-Jean, ancien président, Ernest Huard de Thetford Mines, directeur et Maurice Coutu de Shawinigan, secrétaire-trésorier et responsable des concours.

Les fanfares et les solistes représentaient plus de cinquante municipalités du Québec.

AVIS

DE

DEMEMENAGEMENT

A COMPTER DU 1er MAI 1968

Le poste du

TAXI MONACO

SERA SITUE A 119 LAJOIE SUD

ANCIEN GARAGE DESROSISERS

TOUJOURS LE MEME NUMERO DE TELEPHONE

753-7575



Mme H. Seney, qui aura 100 ans le 4 mai prochain. Elle habite au Foyer du Sacré-Coeur, à Berthierville, où elle a déjà été l'objet d'une fête à l'occasion de ce rarissime anniversaire

Au Foyer du Sacré-Coeur

Une centenaire, Mme Seney est l'héroïne d'une fête intime

Berthierville — Nous sommes au Foyer du Sacré-Coeur. Samedi soir; il est 6 heures. Tout le monde est sur pied. Nous fêtons notre Centenaire. Les dignitaires se dirigent vers les tables du banquet, suivis des parents, des amis, des pensionnaires compagnes de Madame Seney, et des bonnes religieuses. Soulignons en passant, la présence du Directeur général de l'Association des Foyers, M. Lorenzo Décarv, de la Secrétaire Soeur Marie-de-la-Foi, religieuse de la Providence, du Délégué du Cercle Lacordaire diocésain, et aussi

de bonnes amies venues des Etats-Unis. Tous nous partageons le bon repas préparé par les cordons bleus de la maison.

Au milieu de tout ce monde, la ravissante HEROÏNE de la fête nous paraît rajeunie de vingt ans et heureuse de faire la joie de tous. Fait remarquable: elle s'est toujours prêtée de bonne grâce aux visiteurs qui venaient l'interroger. Elle répondait avec un humour et une finesse remarquables.

Après le mot de bienvenue, la présidente du Cercle Lacordaire rappelle à toute l'assistance que Madame Seney, vers

les années 1911, avait travaillé en étroite collaboration avec le fondateur du Cercle, le Père Jacquemet aux Etats-Unis.

Mère Supérieure vient ensuite. On lui fait grâce d'un discours vu son état de santé. Disons sans blesser sa modestie, qu'elle possède une formule magique pour bien conserver ses pensionnaires, puisque sur 42 la moyenne d'âge est de 80 ans. Rendons hommages aussi aux infirmières. C'est merveilleux.

Monsieur le Maire nous rappelle ce qu'étaient autrefois nos bonnes vieilles de chez nous, nos chansons et nos rigodons, "ce qui fait sourire notre Centenaire". Elle revivait le passé qui lui paraissait tout récent.

Monsieur le Député Antonio Yanakis fit lecture du télégramme exprimant les Vœux de l'Ex premier ministre L.B. Pearson et dit toute son admiration pour la mémoire prodigieuse que possède Madame Seney concernant la politique d'autrefois, et il ajoute qu'il devra faire des recherches puisqu'elle lui rappelait des faits qu'il ignorait étant trop jeune pour les connaître.

Monsieur le Député Guy Gauthier, ne pouvant assister au banquet, lui fit l'honneur d'une visite dans le cours de l'après-midi, lui exprimant ses félicitations et ses vœux accompagnés d'une jolie corbeille de fleurs.

C'est à vous maintenant, M. le Curé, de dire la Centenaire en riant. De bonne grâce il accepte de transmettre à l'assistance le secret de la longévité de Madame Seney. "Si cette

Centenaire vit heureuse et paisible si longtemps, c'est qu'elle a su conserver une âme jeune." Et il ajouta qu'elle a bien de la chance d'avoir encore son père et sa mère en mentionnant M. et Mme Maurice Piché qui veillent sur elle avec une tendresse toute maternelle.

Nous nous retrouvons à 8 h. à la salle de concert. D'abord deux jolies poupées Mlles Johanne et Sylvie Plourde, filles de M. et Mme Benoit Plourde offrent, l'une une gerbe de fleurs, l'autre une bourse fabriquée de papier monnaie transformé en fleur. "Si l'argent n'a pas d'odeur" comme dit le proverbe, les religieuses, par leur fin doigté, nous donnent l'illusion qu'il se dégage de cette fleur le parfum de la reconnaissance de la part de ses parents et amis.

Mlle Blanche Bordeleau, au nom de toutes les Pensionnaires, présente une belle étoile faite de papier monnaie recueillie chez les Dames de la maison et offerte pour les messes aux intentions de la Centenaire.

Et c'est le concert.

Chanteurs et chanteuses dans leur toilette sobre et distinguée entonnent leur premier chant, sous la présidence de M. Raymond Ducharme et François Desrosiers, directeur. Tous deux cousins de Mère Supérieure.

Les mots nous manquent pour exprimer toute notre admiration pour ce groupe qui fait l'orgueil de Berthier.

Une intermission nous permet d'apaiser une bonne soif et aussi donne l'occasion des

rencontres de parents et d'amis.

Le spectacle est déjà fini, mais notre Centenaire ne veut pas rester en dette avec toute l'assistance. Sur demande, elle nous chante une bonne vieille chanson à répondre; dommage que tous n'aient pas compris étant donné la faiblesse de sa voix. Les félicitations pleuvent de tout côté: au Président, au directeur, aux chanteurs, aux organisateurs, et serveurs et serveuses. Enfin tous en méritent puisque si le succès a été complet... c'est grâce à la collaboration de tous. Nous pouvons dire que personne n'a refusé le service qu'on lui demandait; ce fut et ce sera toujours la clé du succès. Nous souhaitons une autre centenaire bientôt.

Nous nous faisons l'interprète de Mère Supérieure, de M. et Mme Maurice Piché, pour remercier tous ceux qui ont répondu à l'invitation, ceux qui ont répondu à l'invitation, ont offert des cadeaux, des services, du dévouement à l'équipe Lacordaire, et enfin pour tout et à tous: MERCI!

Mme Maurice Pilote, présidente

**Encouragez
nos
annonceurs**

PROVINCE DE QUEBEC,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIÈRE
COMTE DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC

CONSIDERANT que pour réaliser, dans un ensemble esthétique, le projet d'agrandissement de l'école polyvalente Barthélemy-Joliette il y aurait lieu de faire un échange de terrains avec la ville de Joliette, MM René Chaput et Henri Guilbault;

CONSIDERANT que les partis intéressés ont déjà consenti cette transaction;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. le commissaire Gerald Tellier et résolu unanimement que:

1. La Commission scolaire régionale Lanaudière accepte de la Cité de Joliette un terrain en forme de "L" identifié sous les numéros de lots parties 504 et 504-28 du cadastre officiel de la ville de Joliette, division d'enregistrement de Joliette, étant une partie des rues projetées, Sir Mathias-Tellier et Perreault, d'une superficie totale de 50,707 pi. carrés pour la somme nominale de \$1.00;

2. La Commission scolaire régionale Lanaudière transige avec M. René Chaput un échange de terrains identifiés comme suit: M. René Chaput cède à la Commission scolaire des lots numéros 504-135-1 et 504-136-2, du cadastre officiel de la ville de Joliette, division d'enregistrement de Joliette, d'une superficie respective de 2,500 et 2,640 pi. carrés chacun. La Commission scolaire régionale Lanaudière cède à M. René Chaput le lot 504-150-1 d'une superficie de 6,076.5 pi. carrés, selon plans et descriptions technique préparés par Lucien Leclerc, arpenteur-géomètre, en date du 28 août 1967;

3. La Commission scolaire régionale Lanaudière cède à M. Henri Guilbault le lot no 504-137-1 en compensation des inconvénients occasionnés par la fermeture de ladite rue Perreault;

4. Que le tout soit soumis aux autorités compétentes pour approbation.

Adopté unanimement,
Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier

Vraie copie certifiée
ce 18e jour d'avril 1968.

VOTRE DERNIERE CHANCE...

OUI, C'EST VOTRE DERNIERE CHANCE
DE PROFITER DE NOS PRIX
EXTRA SPECIAUX DE

DEMEMAGEMENT

NOUS VOULONS DEMENAGER LE MOINS DE
MARCHANDISE POSSIBLE

IL VOUS RESTE ENCORE **5** JOURS POUR EN PROFITER

Hâtez-vous!

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA
REFUSEE

ASSORTIMENT COMPLET DE CADEAUX POUR TOUS
GENRES D'OCCASIONS — TRES BEAUX CADRES —
RADIO TRANSISTORS — APPAREILS ELECTRIQUES, ETC.

Etes-vous invité à un mariage cet été? OUI, alors achetez votre cadeau dès maintenant, vous ferez sûrement des économies à la

Bijouterie Lachapelle Enrg.

73 SUD, PLACE BOURGET

JOLIETTE

TEL. 756-6265



Campagne de souscription 1968

La Fédération joliettaise obtient 91% de l'objectif

JOLIETTE — Les rapports compilés jusqu'ici font voir que la souscription 1968 de la Fédération joliettaise des oeuvres de charité a donné \$50,331.51 des \$50,000 de l'objectif fixé. L'an dernier, les résultats finals montraient que la FOC avait recueilli \$50,010.39.

Les résultats ne sont cependant pas définitifs et il reste quelques montants à recueillir encore.

Nous croyons que ceux qui se sont dévoués à la cause seront intéressés au résultat. Sous la signature du président de la campagne, le Dr Guy Gervais, voici un tableau comparatif des années 1967 et 1968.

	Objectifs	Rapports 67	Rapports 68
Cathédrale	9,000.00	9,556.68	9,201.92
St-Pierre-Apôtre	6,100.00	5,487.35	5,959.56
Christ-Roi	5,500.00	4,420.23	4,596.40
St-Jean-Baptiste	1,500.00	1,168.00	1,614.62
Ste-Thérèse	3,100.00	2,793.40	2,972.10
Notre-Dame-des-P.	2,300.00	2,039.25	2,288.07
Cité de Joliette	3,000.00	3,000.00	3,000.00
Commerces	10,000.00	8,601.10	6,823.20
Industries	12,500.00	11,611.38	11,889.74
Clubs et associations	1,000.00	1,188.00	1,076.50
Ext. et Enseign. Infir.			
et jeunes	1,000.00	145.00	909.40
TOTAL	55,000.00	50,010.39	50,331.51

En 1967 on avait atteint 90.9%, en 1968 91.5%.

Nous tenons à remercier encore une fois, chaleureusement, tous les zélés et auxiliaires bénévoles pour leur précieuse collaboration et tous les citoyens qui ont compris le sens du thème de la campagne "DONNER, C'EST S'ENRICHIR".

Dr Guy Gervais, d.d.s., président



Quatre familles jetées sur le pavé

JOLIETTE — Le feu a complètement ravagé, tôt lundi matin, un immeuble de quatre logements, sis dans la municipalité de St-Charles-Borromée, et portant les numéros civiques 2, 4, 6, 8 Visitation, à la limite de la Cité de Joliette.

Les occupants ont dû fuir en

vêtements de nuit et ont pu sauver fort peu de chose de leur mobilier, articles de ménage, lingerie, etc.

Les logements étaient occupées par les familles Maurice Lapointe, Yvon Laurin, A. Laurendeau et Jean-Claude Poirier.

L'immeuble détruit appartenait à Mme Arthur Robillard, de la Petite Noraie.

Les pompiers de Joliette ont répondu à l'appel et combattu les flammes qui s'étaient déclarées dans les hangars attenants à l'édifice à l'arrière et où se trouvaient les réservoirs d'huile à chauffage.

Résumé du budget

REVENUS

Taxe foncière: \$56,391,215 à \$0.40	\$225,564.00
Taxe spéciale: \$56,391,215 à \$0.65	366,542.00
Electricité	1,050,000.00
Taxe améliorations locales (estimés)	93,000.00
Taxe des services (estimés)	515,000.00
Taxe d'affaires (estimés)	35,000.00
Entretien des trottoirs et pelletage	5,000.00
Taxe contributive	22,000.00
Eau au compteur	62,000.00
Service aux particuliers	32,000.00
Licences	60,000.00
Marché - Voitures	1,200.00
Intérêt sur taxes et autres	11,000.00
Billets d'amusement	22,000.00
Permis de construction	7,000.00
Cour municipale et amendes	33,000.00
Compteurs de stationnement (achats 1/2 prix)	60,000.00
Taxe de vente (augment. entre 66 et 67) (8%)	550,000.00
Service de la récréation	34,000.00
Revenus divers	19,000.00
Subventions	
Fédérale	4,500.00
Provinciale	3,962.00
Entretiens chemins hiver Jol.-Sud	1,495.00
Flotte et magasin	20,000.00
	3,233,264.00

DEPENSES

Capital	68,300.00	
Intérêts	99,233.18	167,533.18
	Dép. 67	Prév. 68
Administration	482,290.00	452,506.00
Protection de la pers. et des prop.	474,132.00	485,707.00
Travaux publics	335,624.00	296,890.00
Salubrité publique	110,010.00	113,782.00
Bien-être social	21,160.00	26,682.00
Services communautaires	15,584.00	17,034.00
Service de la récréation	208,713.00	179,300.00
Service de la dette	823,129.00	870,950.94
Service de l'électricité	519,506.00	559,080.00
Service de l'aqueduc	79,311.00	88,100.00
Dépenses - capital à même le revenu	30,018.00	76,088.48
Imprévus		67,143.58
TOTAL	3,099,483.00	3,233,264.00

ESTIMES BUDGETAIRES
FONDS INDUSTRIEL

REVENUS

Conan Lévesque	1,111.08	
Canadian A.B.C. Engraving	6,536.64	
J.-R. Nadeau Inc.	2,510.76	
Maurice Lépine Ltée	12,819.48	
Roy et Frères Joliette Ltée	19,468.08	
Morwill Clothing Mfg. Co.	10,039.92	
Scapa Dryers (Canada) Ltd	46,723.38	
Scapa Dryers (Canada) Ltd	10,302.02	
Chisholm-Ryder Mfg Co. Ltd	37,081.26	146,592.62
Dû au fonds de capital et emprunt		20,940.56
		167,533.18

EMILIE GREGOIRE AUTO EMILIE GREGOIRE AUTO EMILIE

REGARDEZ BIEN CETTE ANNONCE



Acheter une voiture usagée n'importe où, c'est bien, mais acheter chez EMILIE GREGOIRE c'est encore mieux, car on vous donne une pleine garantie de 100%

1965 BUICK Le Sabre, 2 portes, h.t., toit vinyl, radio, servo freins et direction. **\$1,875.00**

1965 CHRYSLER Windsor, 4 portes, h.t., vrai millage 30,000 milles, tout équipé. **\$1,875.00**

1965 PONTIAC Parisienne, 2 portes, h.t., V-8, servo freins et direction, radio, toit vinyl. **\$1,850.00**

1965 CHEVROLET Impala SS, convertible, V-8, tout équipé. **\$1,950.00**

1965 FORD Galaxie 500, 2 portes, h.t., V-8, 318 po. cu., aut., radio **\$1,775.00**

1964 CHEVROLET Bel Air, 4 portes, V-8 aut., radio **\$1,295.00**

1963 COMET Caliente, 2 portes, h.t., V-8 radio, pneus blancs. **\$1,250.00**

1963 CHEVROLET Impala, 2 portes, h.t., V-8, servo freins et direction. **\$42.00 par mois**

SPECIAUX DE LA SEMAINE

1962 COMET
4 portes, 6 cyl., aut.
\$250.00

1962 PONTIAC
4 portes, 6 cyl., aut.
\$375.00

1960 CADILLAC
conv., série 62, tout équipé.
Prix de liste \$900.00
\$675.00

Toujours plus de 75 voitures sur notre terrain

EMILIE
Grégoire
AUTO ST-AMBROISE

Demandez M. Grégoire ou M. Marchand Tél. 756-1691 — 1692

AUTO EMILIE GREGOIRE AUTO EMILIE GREGOIRE AUTO EMILIE GREGOIRE

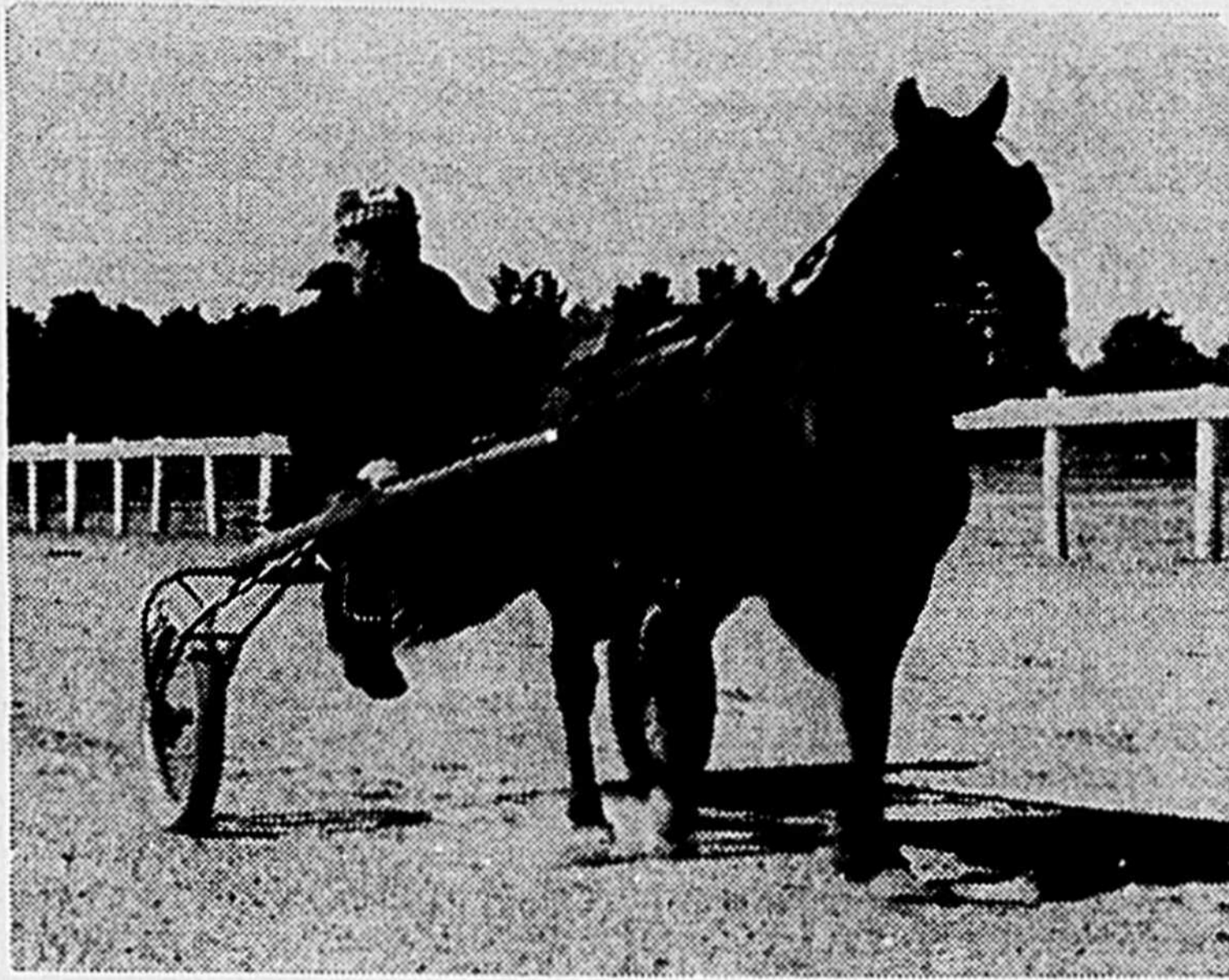
Courses de poneys

La piste Saint-Charles ouvrira dimanche

La Piste Saint-Charles Enrg. inaugurera dimanche prochain, le 28 avril, la saison de courses de poneys de la région. Le président de la piste, M. Jack Farbstein, ainsi que le conseil de direction invitent tous les propriétaires à qualifier leurs trotteurs ou ambleurs.

L'ouverture officielle de cette nouvelle piste de 60 pieds de largeur et d'un quart de mille sera inaugurée dimanche, le 5 mai, en présence des autorités municipales de la Cité de Joliette, de M. Pierre Roy, député du comté à l'Assemblée législative, et de personnalités du monde sportif.

La piste est située, à proximité de Joliette, dans le chemin Visitation. Bienvenue à tous les amateurs, dès dimanche, à 2 heures de l'après-midi.



Un des poneys que les amateurs auront l'occasion de voir à l'oeuvre au cours de la prochaine saison de courses. Le conducteur Jos. Auger est aux rênes de Master Lou.

Tennis à l'Aréna

Les amateurs de tennis de Joliette voudront bien prendre note qu'ils peuvent pratiquer leur sport favori, à l'arena de Joliette, quatre soirs par semaine jusqu'à ce que les courts extérieurs soient disponibles. Ainsi les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs seront à la disposition des amateurs de 7 h. et jusqu'à 10 h. 30.

Rendez-vous donc à l'arena, dès cette semaine, et profitez des facilités que la commission sportive de la Cité de Joliette met à votre disposition avant le début de la saison de tennis. Vous serez ainsi en grande forme lorsque la température vous permettra de transporter vos pénates sur les courts de la cité.

Appel aux corps...

(Suite de la page 10)

que six associations d'adultes (sur les 76 invitées) étaient représentées par une dizaine de personnes.

Des échanges qui suivirent, il ressort que les adultes sont tout à fait disposés à aider, même financièrement, les jeunes qui les sollicitent, pourvu que leur organisation paraisse sérieuse. Il apparaît aussi que, malgré les apparences, les jeunes sont timides, craignent de s'engager par peur de l'effort ou de la critique; et, une fois engagés, qu'ils sentent plus la nécessité de l'encouragement que représente la présence des adultes à leurs manifestations que l'encouragement venant d'un support financier.

Ce support financier est tout de même nécessaire... Et le C. R.L.M.J. a l'intention de lancer une campagne de financement en mettant sur pieds un "Comité de parrains de fondation", par la vente de cartes de "membre honoraire" à un

minimum de \$5.00 chacune. Dans ce but, l'Exécutif du Conseil se propose de rencontrer les différents clubs sociaux, ce qui permettra en outre aux jeunes de connaître les associations d'adultes et de s'en faire connaître, puisqu'il apparaît que les uns et les autres s'ignorent mutuellement à peu près complètement...

Agent de

l'assurance-chômage

La Commission d'assurance-chômage désire annoncer aux personnes de L'Assomption, St-Sulpice, Lachenaie, Charlemagne, L'Epiphanie, Repentigny, St-Paul-Ermite et les environs qu'à partir du 22 avril 1968, M. Marcel Laurier, 330 boul. l'Ange-Gardien, L'Assomption, agira à titre d'agent de la Commission d'assurance-chômage en remplacement de M. Olivier Bleau de L'Assomption.

Joliette dans la ligue provinciale de fastball

M. Bill Roberts vient d'annoncer la formation de la ligue Provinciale de fastball Labatt. Le président sera M. Fernand

Ratelle et les six équipes suivantes font partie de la ligue: Ste-Thérèse, Hull, Joliette, Gatineau, Ville Jacques-Cartier et

St-Antoine Abbé. La cédule sera de 20 parties avec l'ouverture officielle le 19 mai prochain.

C'est la première ligue Senior ainsi formée au Québec et le champion à la fin de la saison régulière représentera la province de Québec pour le championnat du Canada. Voilà une bonne nouvelle pour les amateurs de fastball, sport de plus en plus populaire.

Le club Joliette serait dirigé par le sportif Roger Ferland, déjà président de la Ligue Centrale de fastball à Joliette. Les étoiles de ce circuit formeraient le noyau de l'équipe provinciale.

A l'association du hockey mineur

Quelques représentants de Joliette ont assisté, samedi dernier à Trois-Rivières à la fondation de l'Association de hockey mineur du Québec et à son affiliation à la Fédération du hockey mineur qui demandera sous peu son rattachement à l'Association canadienne du hockey amateur.

M. Paul Gendron, directeur du service de la récréation de la Cité de Joliette, M. Armand Beaudry, régisseur des sports, ont été élus sur le comité exécutif de la région du Nord de l'île de Montréal. On sait que M. Arthur Lessard, président de l'AHMQ, avait été élu président de cette région.

La province a été divisée en 14 régions pour les besoins de l'organisation.

A la zone de Joliette, M. Roland Gauvreau a été élu président et M. Fernand Cout, vice-président. L'exécutif de la zone doit être complété sous peu.



Démissionnaire

M. Jean-Louis Drainville, membre de la Commission Sportive de la Cité de Joliette vient de faire parvenir sa lettre de démission au secrétaire de la Commission sportive. Cette démission sera étudiée par les commissaires à leur prochaine réunion cette semaine. M. Drainville avait été nommé membre de la Commission sportive en janvier dernier.

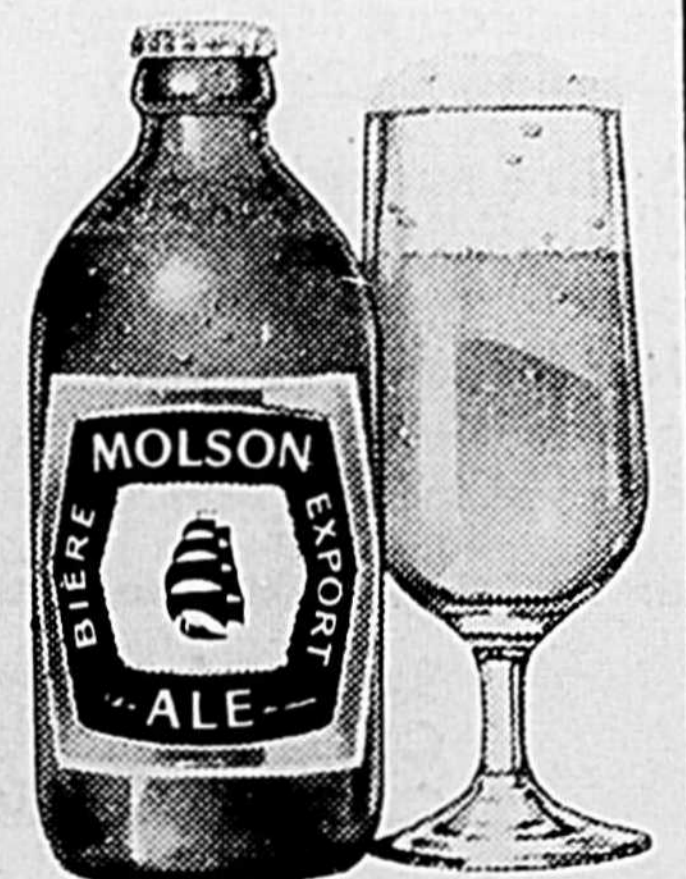
**Encouragez
nos
annonceurs**

MOLSON,

LA

TU

PARLES



Brassée au Québec par Molson



Sainte-Elisabeth champion juvénile

M. Alain Forget, instructeur du club Ste-Elisabeth, champion de la ligue juvénile inter-cité, et le capitaine Yves Roch, avec le magnifique trophée des Caisses Populaires, emblème du championnat de fin de saison.



Joliette champion midget

Le président de la ligue inter-cité midget, M. Serge Desmarais, présente le trophée du championnat de la saison régulière au capitaine de l'équipe Joliette, Gérard DeBlois. Le club Joliette, de l'instructeur Jacques Perreault, a aussi remporté le championnat des éliminatoires.

COLLEGE DE JOLIETTE

Collège d'enseignement général et professionnel

Cours de 3 ans conduisant au marché du travail

techniques physiques, humaines et administratives

Cours de 2 ans donnant accès à toutes les facultés ou écoles universitaires

Conditions d'admission:

—avoir complété la classe de secondaire V, 12e classique, 12e CPES.

—à titre exceptionnel, sont admissibles en vue d'un diplôme d'études collégiales, les étudiants qui auront été jugés capables d'atteindre, moyennant un maximum de six (6) cours d'appoint, un niveau de connaissance équivalent à celui des catégories ci-haut.

Pour obtenir la formule d'admission, écrire à:

Bureau des admissions
CEGEP de Joliette
C.P. 130, Joliette

(ces cours seront dispensés dans les actuels locaux du Séminaire de Joliette)

Plus de 9,000 spectateurs ont assisté aux joutes des ligues inter-cités

Joliette — Les ligues inter-cités, du président Serge Desmarais, ont attiré à leur première saison, 9,262 spectateurs à l'aréna de Joliette. Si l'on considère que le calibre de jeu était supérieur à ce que nous avons vu dans le passé dans les catégories midget et juvénile il faut en déduire que la raison d'être de ces ligues est justifiée d'autant plus qu'à leur première année ces ligues, avec le support des spectateurs qui déboursaient une somme minime afin de les voir évoluer, ont réussi à rencontrer leurs dépenses ordinaires d'opération (arbitres, contrôleur, chronométrier, vendeur de billets) qui se chiffraient à la somme de \$1,198.88.

La balance du montant collecté à l'entrée de l'aréna fut distribuée comme suit: \$310.63 à la Cité de Joliette pour la taxe d'amusement et les recettes nettes qui se chiffraient à \$1,218.78 furent déposées au trésor de la Cité de Joliette pour compensation des heures de glace employées au cours de l'hiver.

A la fin de cette première année il faut se rappeler que ces ligues groupaient un total de dix clubs dont deux de Joliette. Les autres clubs représentaient les municipalités de Crabtree, St-Jacques, St-Ignace, Ste-Elisabeth, St-Gabriel, Charlemagne et Notre-Dame de Lourdes. Les clubs de l'extérieur de Joliette ont dépensé en pratiques plus de \$400. avant le début de la saison et des périodes éliminatoires.

Il faut aussi noter que le hockey juvénile, comme partout dans la province est actuellement à la baisse, et que grâce à la formation de cette ligue inter-cité les joueurs de

Joliette ont pu jouer au hockey dans le club local ainsi que dans quelques équipes de la ligue qui avait besoin de joueurs locaux pour compléter leur cadre.

A la fin de cette première saison les autorités des ligues inter-cités désirent remercier tous ceux qui ont contribué de

près ou de loin au succès de ces ligues et aussi tous les joueurs qui y ont participé activement durant toute la saison. Nous espérons que l'an prochain plusieurs d'entre eux pourront se tailler un poste sur une équipe supérieure qui leur permettra ainsi de pratiquer notre sport national.

St-Jacques

M. Jean Archambault, président de l'Oeuvre des Terrains de jeux

D.N.C. — Lundi le 22 avril à la salle de l'école secondaire avait lieu l'assemblée générale de l'OTJ. A cette occasion, on a fait l'élection du bureau de direction pour l'année 1968-69.

Ce comité se compose: Président, M. Jean Archambault; vice-président, M. J.-Paul Blouin; secrétaire, Mme Louise Landry-Archambault; trésorier, M. Roméo Marion; directeurs, MM. Georges Lavoie, Guy Roy, Paul Gauthier, Marcel Desrochers, Alphy Leblanc, René Mailhot.

A tous ces élus, félicitations, et vœux de succès pour la prochaine année de l'OTJ.

BAPTEME MARIEN:

Joseph, Daniel, fils de M. et Mme Roger Marien (Annette Légaré). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Grenier (Marianne Marien) de Montréal, oncle et tante.

BAPTEME THERIAULT:

Marie, Jemma, Danielle, fille de

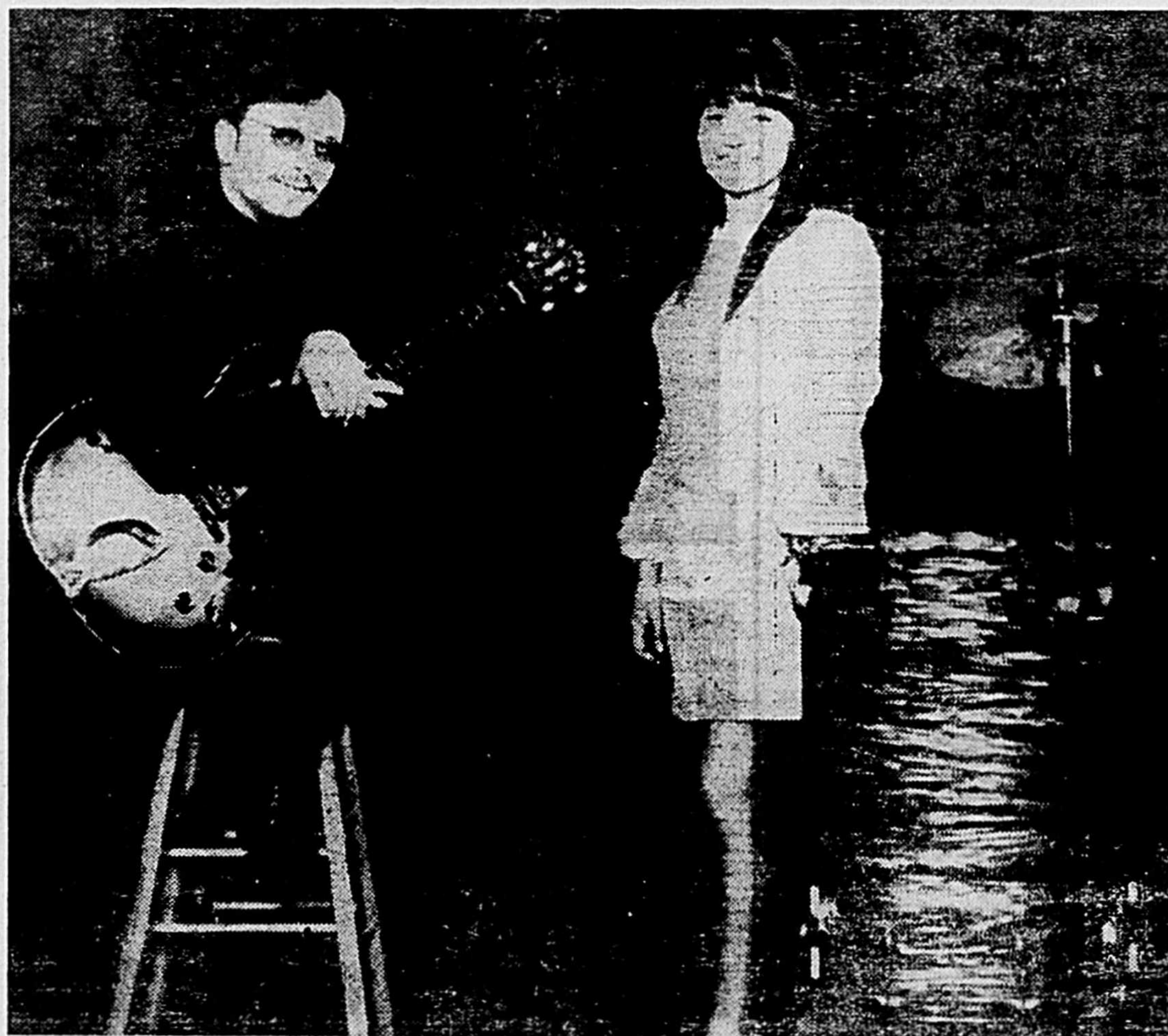
M. et Mme Luc Thériault (Jacqueline Dupuis). Parrain et marraine: M. et Mme Claude Richard (Lise Dupuis) de Joliette, oncle et tante.

BAPTEME BOISJOLI:

Marie, Danielle, Nathalie, fille de M. et Mme Yvon Bourgeois (Lise Thériault). Parrain et marraine: M. et Mme Robert Thériault (Marie-Rose Marchand) de St-Jacques, grands-parents de l'enfant. Félicitations!



VENEZ VOUS DIVERTIR AU CLUB DES ARCHERS



Tous les vendredis, samedis et dimanches
CAROLE et ROLAND
vous offrent un spectacle à ne pas manquer

24 équipes dans la course de canots de Saint-Esprit

Saint-Esprit (DNC) — C'est à 2 heures, dimanche après-midi, le 28 avril, que sera donné le signal de la 7e course annuelle de canots, à Saint-Esprit de Montcalm.

Vingt-quatre équipes prendront le départ, près du pont du village, pour cette épreuve de 8 milles sur la rivière Saint-Esprit.

L'an dernier, les frères Jean-Marc et Maurice Lafortune, de Saint-Roch de l'Achigan, ont remporté l'épreuve en 1 heure, 5 minutes, 23 secondes.

Le record de la course a été établi en 1966 par Réjean Collin et Réginald Marsan, de Saint-Esprit, qui, à leur troisième victoire d'affilée, ont couru les huit milles en 1 heure, 2 minutes

et 31 secondes.

L'ordre des départs a été tiré au sort dimanche dernier.

Tout le monde est invité à cette compétition sportive, spécialement les commanditaires de chaque équipe.

Tout Saint-Esprit vous attend, dimanche prochain.

L'organisation des canotiers de Saint-Esprit

Le Club de patinage artistique remet ses trophées

Lors de la dernière séance officielle de patinage artistique, les membres du Club de Joliette ont récompensé les patineurs les plus méritants au cours de la saison. Grâce à l'amabilité de plusieurs commanditaires, tous ont pu recevoir de magnifiques trophées. Voici donc les noms des donateurs et des patineurs qui se sont mérités ces trophées:

Trophée Igloo sport: au premier et deuxième groupes: Pierre Forest, Gilles Deschênes chez les garçons et Line Plante et Josée Dudemaine chez les filles.

Trophée Igloo Sport: Pour le troisième groupe: Kareen Weninger, Lucie Forest et Dany Bellerose.

Trophée Bob Marion: Mme Andrée Boucher jugée la meilleure en figure.

Trophée Louis Desrochers: Mlle Paule Bonin, la plus jeune à passer son préliminaire.

Trophée Coca-Cola: Mlle Louise Masek.

Trophée Marché Victor: Mlle Nancy Lower... Mlles Masek et Lower ont toutes deux passé leur préliminaire en figure et en danse.

Trophée Julien Loiselle: Mlles Lianne Lalonde et Josée Lévesque pour leur préliminaire et figure.

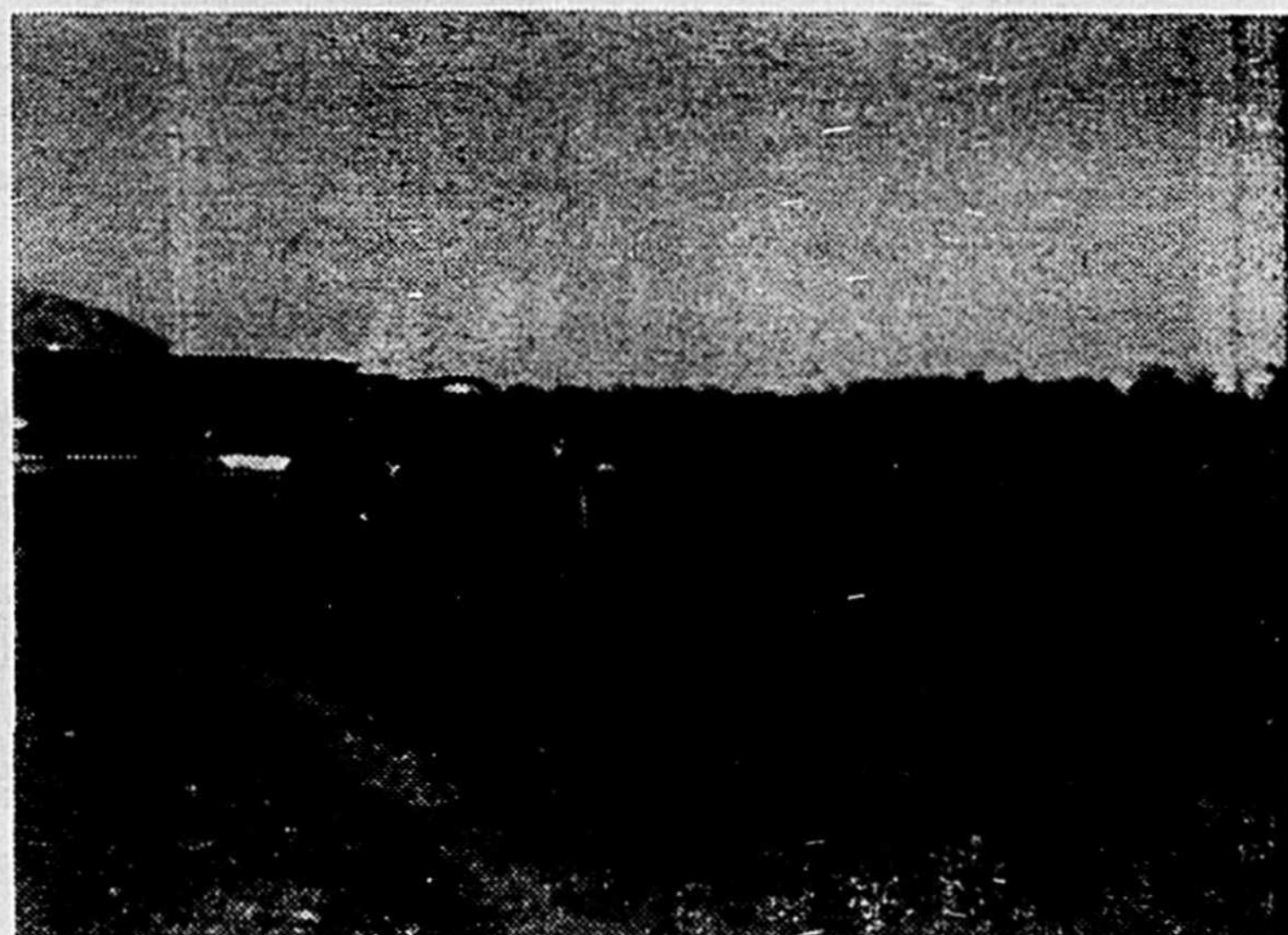
M. Marcel Bonin a également trouvé trois trophées perpétuels. L'un vient de la maison Louis Desrochers et Fils sur lequel seront gravés les noms des élèves qui passeront les médailles de bronze, d'argent et d'or. Un autre vient de la maison Beaudry Sports sur lequel seront gravés les noms des élèves qui passeront leur préliminaire en figure et finalement le trophée du Restaurant Kambo pour les préliminaires en danse.

M. Georges Roy, de la maison Fernand Roy, a bien voulu donner deux cadeaux qui ont

été remis, l'un à la famille Liard pour sa plus nombreuse participation de 7 membres du club local et l'autre à Mlle Paule Venne, 3 ans, qui est la plus jeune patineuse du club. Il s'agissait de magnifiques ensembles de verres sur pied.

A la fin de la saison nous tenons à remercier sincèrement les membres du club local pour leur assiduité ainsi que les membres du bureau de direction et le professeur pour l'attention qu'ils ont apporté à cette discipline durant l'hiver dernier et qui se sont dévoués sans cesse afin d'en assurer le succès. Merci aussi aux parents qui n'ont cessé d'encourager leurs enfants et enfin merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de cette saison la plus intéressante jusqu'ici dans la section de patinage artistique à Joliette. Merci aussi aux donateurs de trophées.

Club Auto Francanac



Gilles Asselin, gagnant du slalom printanier du Club Auto Francanac, au volant d'un Sunbeam Alpine.

Gilles Asselin se classe premier au Slalom printanier

Voici le classement du slalom printanier dont le gagnant a été Gilles Asselin sur Sunbeam Alpine:

Catégorie "Sport" (1501 à 2000 cc):

Positions:
1ère position: Gilles Asselin: 1.10.5 (Sunbeam Alpine). 2e: Serge Savard, 1.10.6 (Sunbeam Alpine). 3e: Bernard Bourgeois, 1.10.8 (Porsche).

Catégorie "Sedan" (0 à 1000 cc):

Positions:
1ère position: Michel Cuerrier: 1.13 (Austin 850). 2e: Pierre Allard, 1.19.5 (Austin 850). 3e: Marcel Asselin, 1.22 (Austin 850).

Catégorie "Sedan" (1001 à 1500 cc):

Positions:
1ère position: Claude Tellier, 1.11.5 (Volkswagen). 2e: Jean-Pierre Charette, 1.11.7 (Volkswagen). 3e: Michel Cuerrier, 1.12.6 (Peugot).

Catégorie "Sedan" (1501 à 2000cc):

1ère position: Yvon Laroche, 1.17 (Sunbeam). 2e: Laurent Drainville, 1.19.1 (Peugot). 3e: André Marsolais, 1.19.2 (Peugot).

Catégorie "Sedan" (2001 cc et plus):

1ère position: Yvon Charette, 1.12.7 (Dodge Dart). 2e: François Charette, 1.14.3 (Dodge Dart). 3e: André Charette, 1.14.7 (Camaro Z28).

Meilleur temps (toute catégorie):

1ère position: Claude Marcil 1.064 (Formule Vee). 2e: Gilles Asselin, 1.10.5 (Sunbeam Alpine). 3e: Serge Savard, 1.10.6 (Sunbeam Alpine).

Les trophées seront remis à la réunion mensuelle du Club Auto Francanac, lundi le 13 mai 68 au Club des Archers à 8 h. 30 p.m.

Ces trophées sont une grande générosité de M. Bob Marion, agent de la Brasserie Labatt de Joliette.

Rallye Intrépide 204

Vous êtes invités à participer au "RALLYE INTREPIDE 204" présenté par le "club auto Francanac" et "Peugot", dimanche, le 5 mai 1968.

Veillez prendre note de ce qui suit:

Inscriptions:
de 8 h. a.m. à 9 h. a.m.
endroit: STATION BP Laurent Drainville, 1260, De Lanaudière, Joliette.

Détails:
—le premier départ: 9 h. 15 a.m.

—il y aura étape pour le dîner.
—le coût est de \$4.00 pour les

membres du Francanac et de \$5.00 pour les non-membres.

—le parcours est d'environ 204 milles.

Articles indispensables:
—boussole, rapporteur d'angles, compas, dictionnaire, loupe, lunette d'approche ou longue vue, articles habituels tel que papier, crayons... un calendrier 1967.

—n'oubliez pas, un bon navigateur et une voiture en ordre.

Informations supplémentaires:

—Lucien Bruneau, 756-8781
—Michel Bayeur, 756-8421.
N.B. Remise des trophées le 13 mai 68 au Club des Archers.



Le rôti est à point

Et les trois Escoffiers semblent heureux de leur journée alors que les membres du club vont s'attabler pour déguster le rôti de veau. Sur la photo: le chef Roland Marin, de l'Hôtel Joliette, qui se devait de donner un coup de main au patron, l'Escof-

fier Euclide Labrèche, qui semble vouloir dépecer une autre épaule pour ajouter au menu, et le chef Escoffier Simon Chaput, négligeant la dernière lecture du thermomètre, maintenant que tout est bien prêt.

A Saint-Damien

Trophées à l'équipe de hockey

Saint-Damien — Mercredi dernier, à la Cabane Charbonneau à Saint-Félix, avait lieu la remise des trophées aux joueurs de l'équipe de hockey Saint-Damien, champions de la Ligue Industrielle. Il y eut d'abord le souper suivi de la remise des trophées et ensuite de la danse. Voici les noms des joueurs ayant reçu des trophées et les noms des donateurs. Yves Provost, trophée donné par M. le Curé Forget. André Coutu, trophée donné par Bob Marion. Robert Dénommée, trophées données par l'épicerie-boucherie Gabriel Emery

ainsi que par la Brasserie Dow (tour du chapeau), Jacques Piché, trophée donné par Simon Bordeleau, agent d'assurance. Gérald Plouffe, trophée donné par Jules Lefrançois, magasin d'articles de sports, Luc Pelletier, trophée donné par le magasin J.-M. Comeau. Jacques Croisette, trophée donné par Beaudry Sports (meilleur joueur de défense). Serge Laferrière, trophée donné par Maurice Beaulieu électricien (meilleur compteur des éliminatoires). Georges Grandchamp, trophée donné par L. Desrochers. Pierre Grandchamp,

trophée donné par épicerie-boucherie Joseph Deschênes. Roch Lafortune, trophée donné par boulangerie Robitaille. Hugues Dubeau, trophée donné par l'Hôtel Au Fil de l'Eau (meilleur compteur de la saison). Marcel Grandchamp, trophée donné par Réjean Dubeau Télévision (trophée donné au joueur le plus utile).

Une quarantaine de personnes assistaient à cette soirée de remise de trophées.

Les membres de l'équipe remercient les Loisirs St-Damien d'avoir fourni l'équipement durant toute la saison. Ils remercient également tous les commanditaires.



de Kuypers

le gin au grand coeur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI - MARDI
 27 - 28 - 29 - 30 avril (4 jours seulement)
AU CINEMA JOLIETTE
 FERMETURE DU
 CINEMA JOLIETTE LE 1er MAI

Mercredi 1er mai inauguration du
CINEMA CANADIEN
 VENEZ VOIR LE PLUS NOUVEAU THEATRE A JOLIETTE
ECRAN NEUF
683 RUE DE LANAUDIÈRE

GRATIS
 GRAND TERRAIN DE
 STATIONNEMENT
 COUVERT POUR NOS
 CLIENTS

Même programme au nouveau Cinéma Canadien, mercredi - jeudi vendredi, 1 - 2 - mai (3 jours)

1er FILM:



Celle qui connaît toutes les souffrances, tous les abandons

YVONNE LAFLAMME
ROLE TITRE
LUCIE MITCHELL
PAUL DESMARTEAUX
MARC FORREZ
 JEAN LAJEUNESSE
 JEANNETTE BERTRAND
 THERESE MCKINNON
 J. LEO GAGNON
 NANA DE VARENNE
 ROCH POULIN

Extraordinaire de réalisme!

2e FILM:

ROCK HUDSON **GINA LOLLOBRIGIDA**

SANDRA DEE
BOBBY DARIN
WALTER SLEZAK

RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE
 EN COULEUR

3e FILM:

A ROSS HUNTER CARROLLETON 1953/2154

Susan Hayward
John Gavin

HISTOIRE D'UN AMOUR

ALSO STARRING
Vera Miles CHARLES DRAKE VIRGINIA GREY
 REGINALD GARDINER



KINGKONG VS. GODZILLA
 IN COLOR

SAMEDI, 27 AVRIL

2 GRANDS FILMS EN COULEUR

POUR LES ENFANTS A 1 H. 30
 UNE SEULE REPRESENTATION

Prix spécial, seulement \$0.25

VENEZ EN FOULE!

MERCURE — SAMSON
MACISTE — URSUS

dans

"LE GRAND DEFI"



L'ACTION POPULAIRE, MERCREDI LE 24 AVRIL 1968